

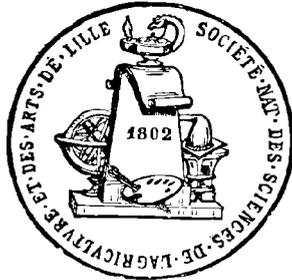
SOCIÉTÉ DES SCIENCES,
DE L'AGRICULTURE ET DES ARTS DE LILLE.

ANNUAIRE DE 1892.

Séance solennelle du 27 Décembre 1891.

PROGRAMME DES CONCOURS OUVERTS POUR 1892.

LISTE DES MEMBRES



LILLE,
IMPRIMERIE L. DANIEL.
1892.

SOCIÉTÉ DES SCIENCES,
DE L'AGRICULTURE ET DES ARTS DE LILLE.

SÉANCE SOLENNELLE

Du 27 Décembre 1891.

DISCOURS

de M. le D^r WANNEBROUCQ, Président de la Société.

MESSIEURS,

L'honneur qui m'est dévolu de prendre, devant vous, la parole au nom de la Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille, me touche plus profondément que les mots ne sauraient le dire ; et je tiens à en remercier publiquement mes collègues à la bienveillance de qui j'en suis uniquement redevable.

Si flatteuse, pourtant, que soit cette prérogative, elle n'a pas laissé de me causer quelque embarras.

Les louables traditions de notre Compagnie veulent, en effet, que son président traite, dans cette solennité, d'un

sujet ressortissant à l'ordre habituel de ses travaux et de ses occupations. C'est donc de médecine que je dois vous parler. Mais quel thème choisir parmi ceux qui s'offrent en foule ? Malgré le goût, bien naturel, d'ailleurs, de la plupart des personnes du monde pour les questions relatives à l'entretien de la santé, il m'a paru que ce serait faire œuvre inopportune que de m'attacher à l'étude didactique de quelque point de science pure : un fauteuil de président, me suis-je dit, n'est pas une chaire magistrale.

Dans ma perplexité, je me suis souvenu, qu'à une date déjà bien éloignée, ma qualité de nouveau venu parmi les professeurs de l'École de Médecine de Lille m'ayant imposé l'obligation de prononcer un discours de rentrée, j'y recherchai comment on devient médecin. Maintenant, que par un long et actif exercice de la profession médicale, j'ai pu l'envisager sous toutes ses faces et en apprécier la valeur, j'ai cru que je ne serais pas taxé d'incompétence, si j'essayais d'en décrire les attraits et les rigueurs, les satisfactions et les déboires. J'ai pensé que ce serait, de ma part, accomplir une sorte de devoir filial, que d'en faire ressortir l'importance, et de mettre en relief les services qu'elle rend aux particuliers comme à la chose publique, à l'humanité, en un mot.

Le rôle du médecin dans la société, tel est donc le modeste programme que je me propose de développer, m'estimant heureux si je n'encours pas le reproche d'avoir trop préjugé de votre gracieuse attention.

La mission sociale du médecin est considérable. Elle le met en rapport avec ses concitoyens, à toutes les périodes de leur existence ; lui donne accès dans l'intimité des foyers ; l'oblige, dans l'intérêt même de ceux qui ont recours à ses conseils, à scruter leur âme aussi bien que leur corps ; en fait un témoin et un juge de leurs habitudes bonnes ou mauvaises, de leurs vertus comme de leurs passions. Elle lui donne voix au chapitre dans les résolutions concernant

l'éducation physique des enfants, la direction de leurs études et le choix de leur carrière. Elle lui fournit la trop fréquente occasion de peser d'un grand poids dans les déterminations relatives aux mariages. Elle le met, parfois, en telle situation que, de son savoir et de son tact, peut dépendre le bonheur ou le malheur des unions. Elle le constitue, au cours de maladies graves, l'arbitre presque souverain du sort des patients. Elle lui procure, en certains cas, l'heureuse chance de sauver, par une intervention hardie et décisive, les jours d'un enfant, d'une épouse, d'un père, et elle en fait, alors, la providence de la famille.

Dans un autre ordre d'idées, le médecin n'est pas moins utile à la cité ou au pays. Personne n'a, plus que lui, qualité pour traiter les questions d'hygiène publique qui surgissent, à tout instant, et qui ont une importance capitale au double point de vue de l'état sanitaire et de la prospérité des nations. Médecin légiste, il devient l'auxiliaire éclairé de la justice, dans une foule de cas où, sans le secours de ses lumières, l'innocence ou la culpabilité d'un accusé resterait indéfinie. De son jugement sur les facultés mentales d'un de ses semblables peut dépendre la liberté ou l'internement de ce dernier.

Sans aller plus loin, on voit combien le rôle du médecin vis-à-vis des individus et du public est étendu et varié. Il est, on peut le dire, un des rouages maîtres dans le fonctionnement de l'organisme social.

Mais tout d'abord, cette haute situation dans la hiérarchie professionnelle est-elle justifiée par les capacités scientifiques et techniques comme par la valeur morale de ceux qui l'occupent? Ceux-ci sont-ils suffisamment préparés à porter le poids des responsabilités dont ils ont charge et sont-ils, d'autre part, dignes des droits et privilèges que la loi leur confère? Nous n'hésitons pas à répondre par l'affirmative et les preuves ne feront pas défaut.

L'aspirant au doctorat a dû, avant de franchir le seuil des

facultés ou écoles, justifier par la production d'un double diplôme de bachelier, d'une instruction classique complète, première garantie d'aptitudes natives et de préparation à une plus haute culture intellectuelle.

Introduit dans l'école, il est soumis, durant cinq ou six années, au minimum, à une scolarité dont les programmes sont si touffus, qu'on n'en considère pas l'ensemble sans un certain effroi.

Une première année est consacrée, tout entière, à la révision des sciences physiques et naturelles orientées, autant que possible, vers leurs applications à la médecine. Ces sciences en sont les auxiliaires indispensables, et sans leur secours, il serait impossible de comprendre la plupart des lois qui régissent l'organisme humain.

Mais voici venir d'autres études plus étroitement liées à l'éducation médicale.

C'est d'abord, l'anatomie humaine, c'est-à-dire, la science de la composition et de la structure du corps de l'homme, depuis les premiers linéaments de sa formation jusqu'à l'apogée de son développement et l'extrême limite de sa décrépitude, depuis ses formes extérieures les plus apparentes jusqu'à la plus profonde intimité de ses organes, depuis les éléments primordiaux que le microscope seul peut révéler, jusqu'aux tissus et appareils les plus complexes.

Le cadre de l'anatomie est tellement vaste qu'il a fallu le scinder en plusieurs compartiments dont chacun comporte une science distincte : anatomie descriptive, anatomie topographique, anatomie des tissus ou histologie, anatomie d'évolution ou embryogénie, sans compter l'anatomie comparée et la tératologie.

Il a fallu de longs siècles pour amener nos connaissances anatomiques au degré de perfection où nous les voyons aujourd'hui ; mais l'œuvre est, à présent, si achevée, qu'il reste à peine quelques points de détail sur lesquels la lumière ne soit pas encore complètement faite.

Elle est la pierre angulaire qui soutient l'édifice médical et il n'est pas d'efforts, pas de pénibles labeurs auxquels les élèves ne doivent s'astreindre, pour se l'approprier aussi largement que possible.

Toutefois, l'étude de notre organisme serait chose vaine, si l'on ne connaissait la raison d'être et les attributs de chacune de ses parties constituantes. C'est à la physiologie de nous en instruire. Cette science a pour objet de nous montrer, dans leur activité, tous nos organes et appareils. Elle recherche la part contributive de chacun d'eux dans ses rapports avec les milieux intérieur et ambiant, ainsi que le concours qu'ils se prêtent mutuellement, pour l'entretien de la vie tant de l'individu que de l'espèce. Elle nous enseigne comment s'accomplissent toutes nos fonctions, les plus infimes comme les plus nobles, depuis celles qu'on peut appeler végétatives jusqu'aux fonctions suprêmes et directrices, c'est-à-dire celles des facultés affectives et de l'idéation.

Les phénomènes de la vie ne pouvant s'étudier que sur l'être vivant c'est, dans notre état de civilisation, exclusivement aux animaux que le physiologiste a recours. Il choisit, à cet effet, ceux dont le plan organique se rapproche le plus du nôtre, ceux qui sont suffisamment maniables, ceux aussi dont la valeur vénale est accessible à des savants de profession. Les chiens, les lapins, les cochons d'Inde, les souris et les grenouilles sont les plus communes victimes de ces sacrifices à la science. Les vivisections qui se pratiquent dans nos laboratoires ont été souvent le sujet de vives récriminations de la part de quelques philanthropes à rebours dont les écrits et les discours habilement dramatisés ont pu, à certains moments, émouvoir l'opinion publique ; car il est parfois plus facile d'exciter la commisération envers les bêtes qu'à l'égard des hommes. On exigerait volontiers pour les animaux, non seulement de la douceur et de bons traitements, mais encore de la tendresse et de l'intimité. Ce

sont nos frères inférieurs, s'écrie-t-on. Voilà une parenté bien proche et bien inattendue. Des frères ! Il faudra bien au moins qu'on admette, ainsi que le demandait récemment un spirituel écrivain, qu'ils ne sont pas du même lit.

Il y a, en ce bas monde, d'inéluctables fatalités, et une pitié excessive est incompatible avec l'ordre naturel. Beaucoup d'animaux se nourrissent les uns des autres, ne suivant en cette affaire de première nécessité, d'autres règles que leurs instincts et la loi du plus fort. Les hommes mangent la chair de ceux qu'ils trouvent à leur convenance, et ne leur montrent, quand ils y trouvent profit ou plaisir, aucune espèce d'égards. La plupart, même chez les peuples les plus civilisés, n'ont qu'un médiocre souci de la vie de leurs semblables quand il y va de leurs intérêts ou de ce qu'ils croient être leur honneur. Les nations enfin, pour des causes souvent futiles, se ruent les unes sur les autres, en des carnages périodiques où meurent, en quelques journées, plus de braves gens que ne feront périr de lapins, d'ici la fin du siècle, tous les physiologistes du globe !

Ne prêtons donc pas une oreille trop attentive à des doléances plus sentimentales que réfléchies. .

Au point de vue des études médicales proprement dites, l'anatomie et la physiologie ne sont encore que des sciences préliminaires. C'est à la connaissance des maladies et de leur traitement que les étudiants doivent consacrer le plus de temps et de soins. Ils y sont initiés dans de nombreux cours théoriques, mais particulièrement dans les hôpitaux. C'est dans ces asiles de la souffrance qu'ils peuvent voir combien le spectacle du patient vaincu par le mal et couché dans son lit diffère du tableau morbide idéalisé en quelque sorte, qu'on leur a décrit ou qu'ils ont trouvé dans les auteurs. La recherche des symptômes apparents ou cachés, la méthode à y apporter, les moyens nombreux d'investigation à mettre en œuvre, la mise en jeu simultanée de tous

les sens, comme de toutes les facultés intellectuelles et même morales, constituent un art difficile que l'exercice réitéré seul peut développer et que l'on n'acquiert que par la fréquentation assidue des cliniques. Dans ce but, les élèves ont à leur disposition des services de médecine et de chirurgie générales, de maladies des enfants, de maladies des yeux, de maladies cutanées, d'affections mentales, d'obstétrique, de gynécologie, en attendant d'autres subdivisions qui s'imposeront certainement dans l'avenir.

L'hôpital est donc un puissant foyer d'instruction en ce qui concerne la morbidité somatique, mais c'est en même temps une grande école de psychologie. A côté de spécimens de dégradation intellectuelle, de perversité innée et irréductible, d'immoralités et de vices révoltants, d'envie et de haine contre toutes les supériorités, on y rencontre les esprits les plus ouverts, les natures les plus droites, les sentiments les plus élevés, l'abnégation la plus entière. Presque dès ses débuts scolaires, le médecin est donc mis en situation d'étudier l'homme, non dans les attitudes conventionnelles que lui donne la vie sociale, mais dans sa nudité morale, avec toutes ses énergies et toutes ses faiblesses, avec ses sublimes beautés et ses monstrueuses hideurs.

Les premiers moments de cette éducation hospitalière sont pénibles. Le commençant est désorienté ; tout lui est un sujet d'étonnement et d'embarras ; il a conscience de son insuffisance en face de la complexité de sa tâche et de tant d'énigmes à déchiffrer.

Les difficultés scientifiques ne sont cependant pas les seules contre lesquelles il faille lutter. Il y a maintes répugnances à vaincre, des besognes rebutantes à accomplir avec résignation, des révoltes des sens à dompter. Ne faut-il pas encore émousser l'impressionnabilité naturelle, s'aguerrir aux troublantes émotions que donnent, à presque tous les débutants, les grands délabrements traumatiques, la vue du

sang, les mutilations pratiquées en vue du salut des malades et tant d'autres spectacles inaccoutumés, étranges ou douloureux.

Ce rude apprentissage ménage d'autres épreuves encore. Les salles d'hôpital ont leurs dangers. Malgré les impérieuses prescriptions hygiéniques de la science moderne, elles sont loin d'en offrir la réalisation, même dans de grands centres comme le nôtre. Leur atmosphère est chargée d'effluves méphitiques, de principes infectieux de toute nature, car toutes les maladies, même les plus contagieuses, s'y donnent rendez-vous dans une promiscuité déplorable. Toutes ces conditions malfaisantes peuvent devenir funestes : le devoir commande de les braver. Aucun de nos jeunes gens ne se dérobe à ses obligations ; souvent même ils vont témérairement au devant du péril ; et il n'est pas d'année où quelques-uns d'entre eux ne succombent, victimes de leur zèle pour la science et de leur dévouement à l'humanité.

Parallèlement à cette instruction clinique, les étudiants doivent encore se livrer à la culture de diverses autres branches des sciences médicales : anatomie pathologique, hygiène, médecine légale, thérapeutique, matière médicale et pharmacologie, spécialités diverses, sans compter les travaux pratiques de toute espèce.

Et pourtant, si absorbantes et si continues que soient leurs occupations, ils ne vivent pas en ascètes ; ils ne se détournent pas du mouvement du monde et y apportent, au contraire, pour la plupart, beaucoup d'entrain et de bonne humeur. Quelques censeurs austères trouveront, peut-être, qu'ils ne fréquentent pas assez assidûment les sentiers de la vertu. Le reproche paraît fondé, mais, en dehors de l'honorable assistance qui veut bien m'écouter, sont-ils nombreux les rigoristes impeccables qui pourraient, légitimement, leur jeter la première pierre ? On leur est indulgent comme il faut l'être à la jeunesse. On

leur pardonne quelques écarts en faveur de leurs fortes qualités ; car leur âme est généreuse ; ils ont le sentiment profond de la solidarité humaine et surtout, ils portent, indestructibles dans le cœur, l'amour du foyer et le culte de la patrie.

La scolarité médicale est enfin terminée ! Les examens probatoires ont été subis d'une manière satisfaisante. La thèse inaugurale a été menée à bonne fin et soutenue avec succès. L'impétrant a reçu, avec les éloges de ses juges, l'exequatur doctoral ; il possède le titre et le diplôme qui ouvrent la carrière où il a placé le but de ses aspirations.

Après avoir consacré quelques semaines aux joies de la famille et de l'amitié, après avoir reçu, de toutes parts, des félicitations, des encouragements et des promesses, il faut prendre un parti et agir. La vie militante attend sa nouvelle recrue et souvent, hélas ! sa victime prédestinée.

Le choix d'une résidence s'impose à bref délai et devient l'objet d'enquêtes multipliées et de nombreuses tergiversations. C'est la grande ville qui sollicite presque toutes les ambitions. A moins qu'il ne se trouve dans le pays un poste exceptionnellement avantageux, que l'on n'ait à y recueillir la clientèle paternelle, que l'on n'y soit attiré par un mobile tout spécial, on déserte les petites bourgades et surtout le village, pour aller grossir, dans les villes populeuses, le nombre déjà grand des praticiens.

De là vient que beaucoup de communes de France manquent de médecins. Les statistiques relèvent pour tout le territoire environ 15,000 praticiens, dont 12,000 docteurs et 3,000 officiers de santé. Avec une bonne répartition, le nombre en serait presque suffisant, mais il n'en est malheureusement pas ainsi et s'il y a pléthore dans certains centres, il y a pénurie dans bien des régions.

Cet éloignement pour la médecine rurale, même de la part de ceux qui sont nés au milieu de nos paysans, n'est pas trop malaisé à comprendre. Après avoir passé cinq ou

six années ou davantage encore, dans une grande ville; après y avoir nourri son intelligence des productions les plus substantielles et les plus raffinées de l'esprit humain, au contact de camarades instruits, frottés de science et de littérature, il est dur d'aller végéter, à l'ombre d'un clocher perdu, dans un milieu étroit où les besoins intellectuels ne recevront que de médiocres satisfactions, où il faudra, presque à coup sûr, renoncer aux relations aimables de la société, où l'on se heurtera, chaque jour, contre une épaisse ignorance, contre la méfiance invétérée des uns et la critique incurable des autres, contre des préjugés immuables, contre l'abominable engeance des sorciers et des rebouteurs. Et puis, quel âpre labeur ! Quelles fatigues accablantes ! Quel surmenage sans merci ! Pour y suffire, il faut aux médecins de campagne une santé à toute épreuve, un corps robuste sur lequel les intempéries des saisons n'aient pas de prise. Il leur faut aussi un grand savoir qui leur permette de répondre, dans leur isolement, à toutes les nécessités de la profession ; et avec cela des visées modestes et un état d'âme auquel bien des gens ne sauraient prétendre. Après en avoir vu beaucoup à l'œuvre, appréciant, comme ils le méritent, leur talent, leur vaillance, leur abnégation, je les admire et je les honore.

Qu'il s'agisse de médecine urbaine ou rurale, le praticien doit posséder un ensemble de qualités naturelles ou acquises sans lesquelles il ne saurait remplir son ministère avec tout le profit désirable pour ceux qui lui accordent leur confiance. Les nombreux moyens d'investigation que la science moderne met à notre disposition, les diverses méthodes d'examen que nous sommes appelés à utiliser auprès des malades et qui exigent l'intégrité parfaite de tous nos sens ; les opérations si délicates auxquelles se livre aujourd'hui la chirurgie ; la tension extrême de tous les ressorts de la pensée devant les nombreux problèmes

pathologiques de chaque jour, toutes ces conditions et ces exigences réclament des aptitudes de corps et d'esprit qui ne sauraient être trop développées. C'est au médecin plus qu'à tout autre que le *mens sana in corpore sano*, souhaité par Juvénal, est d'indispensable nécessité.

Supputerons-nous, comme nous l'avons vu faire souvent, l'âge qu'on doit désirer pour le médecin ? Celui-ci serait trop jeune et celui-là trop mûr ! Il en faut pour tous les goûts et pour tous les rôles, et l'on a, en définitive, l'âge que l'on peut. L'important est que le praticien soit instruit, qu'il n'ait pas la témérité et la présomption de l'inexpérience, qu'il n'ait point, non plus, l'inertie et la mollesse de la caducité.

Il ne paraît point davantage nécessaire d'opposer les chances de succès des doctresses à celles des docteurs en médecine. Ce serait presque un hors d'œuvre, car les femmes médecins sont encore, en France tout au moins, peu nombreuses, et leur domaine professionnel semble devoir y demeurer très limité. Il y aurait, dit-on, de ces honorables confrères en jupon qui se seraient créés des situations considérables en terre musulmane. Nous espérons bien qu'elles les conserveront à jamais. Leurs anciens condisciples montreront toujours peu d'empressement à faire les sacrifices indispensables pour devenir des familiers du sérail.

Un point d'apparence secondaire, mais qui a cependant, pour le débutant, une influence marquée sur son classement dans l'opinion publique, c'est sa tenue. Le médecin ne revêt plus, comme aux siècles passés, un costume distinctif. Il porte le vêtement démocratique et banal dont tout le monde s'habille en dehors des obligations officielles. Mais il a le devoir de se montrer digne et correct, ne s'astreignant pas à suivre avec servilité toutes les fantaisies de la mode, évitant par dessus tout certaines singularités de mise capables d'attirer sur lui l'attention, mais bien plus propres encore à le couvrir de ridicule.

Parmi les qualités morales nécessaires dans la pratique de la médecine, nous n'en voyons pas de plus essentielle que la discrétion d'où découle le secret professionnel. Cette vertu obligatoire était gravée dans le cœur et dans la raison du médecin avant d'être formulée dans le Code. Elle était en honneur dans l'antiquité comme de nos jours. Hippocrate en faisait déjà une règle imprescriptible. « Ce » que je verrai et entendrai dans l'exercice de mon art, et » qui ne devra pas être divulgué, disait-il, je le regarderai » comme quelque chose de sacré et je le tairai. »

« Le secret médical, écrit M. Tourdes, est un de ces » devoirs qui tiennent à l'essence même de la profession. » L'intérêt public, la sécurité des malades commandent le » secret aussi bien que l'intérêt de l'art et l'honneur du » médecin. On dit tout au médecin ; il doit tout savoir ; il » peut tout deviner de ce qui concerne son malade. La » mère lui confie l'honneur de sa fille ; le criminel fugitif » vient lui montrer ses blessures, n'ayant pas même l'idée » qu'on peut le trahir. La paix, la sécurité des familles » reposent en partie sur la discrétion des hommes qui sont » appelés par leur profession à pénétrer tous les secrets de » la vie intime. Une indiscrétion n'aurait pas d'excuse. » Ni l'ingratitude, ni les mauvais procédés par lesquels on » répond parfois à la générosité de son dévouement, ne » peuvent justifier une infraction à ce devoir. »

On ne peut que souscrire à ces belles paroles et se soumettre d'une manière inflexible aux justes préceptes qu'elles renferment.

La législation a dû néanmoins s'occuper des manquements possibles à ce devoir, et par l'article 378 du Code pénal, elle condamne comme un délit la violation du secret professionnel. Fût-il appelé à titre de témoin, le médecin garde inviolable tout secret dont il est en possession, en raison de l'exercice de son art. On a pu édicter des exceptions relatives à des faits politiques ou criminels, mais toujours les médecins

ont refusé de les reconnaître et la jurisprudence actuelle a fini par accepter qu'il ne pouvait y avoir, en aucun cas, de révélation obligatoire. Si la personne qui a confié un secret en autorise la divulgation, le médecin se trouve-t-il délié et n'encourt-il plus aucune action judiciaire ? Cette thèse est actuellement controversée. Mais fût-elle résolue généralement par l'affirmative, le médecin ne saurait, néanmoins être contraint à la divulgation du secret qu'il détient et resterait, dans tous les cas, juge de son opportunité. Le secret est donc la règle absolue et pourtant il y a des situations difficiles dans lesquelles on peut éprouver quelque hésitation entre ce que commande un devoir sacré et ce qu'exige un puissant intérêt d'humanité. Il n'y a ni loi, ni commentaire qui puissent, en ce cas, fournir une solution certaine sur la conduite à tenir. Le médecin n'a d'autres guides, en ces circonstances épineuses, que ses propres lumières et les inspirations de sa conscience.

Nous n'insisterons pas, d'ailleurs, sur les sentiments de délicate réserve dont il doit s'inspirer quand il est en face du malade. Il n'exercera jamais sur ce dernier aucune contrainte morale pour en obtenir des aveux qui peuvent être pénibles. Il saura les attendre de la libre spontanéité de celui à qui il peut être important de les faire.

Nous supposons donc le jeune médecin muni de toutes les connaissances nécessaires et doué, en outre, des grandes qualités de cœur qu'a développées en lui son apprentissage professionnel, après l'éducation de la famille. Il entre dans la lice décidé à l'accomplissement rigoureux de tous ses devoirs. Il déborde du désir d'être utile et de bien faire ; son âme est pleine de nobles illusions ; il a foi dans son étoile.

Si favorables que puissent être les conditions qui l'entourent et les sympathies qu'il a su éveiller, ses débuts seront semés de nombreuses difficultés et il se heurtera à bien des motifs de découragement.

La confiance du public ne se décrète ni ne s'impose ;

c'est un fruit qui mûrit lentement. Il faut donc s'armer de patience, ronger son frein et attendre les événements sans mauvaise humeur, sans maugréer contre l'injustice du sort. Les plus heureux ont passé par là.

Les livres sont de bons amis en la compagnie desquels s'abrègent les loisirs forcés. On rencontre toujours dans les auteurs dont on s'est nourri quelque substance ignorée et dont l'assimilation peut être profitable. Et puis, la science marche à pas de géant ; il faut en suivre les progrès, au jour le jour.

Il est rare, d'ailleurs, que le commençant ne trouve pas à remplir quelques emplois d'ordre administratif ou rattachés à l'assistance publique. Qu'il les accepte sans dédain malgré les parcimonieuses rémunérations dont ils sont dotés et s'en acquitte avec conscience. Ils servent à faire oublier la longueur des jours et ont l'avantage de mettre le jeune praticien en rapport avec la population au milieu de laquelle il est appelé à vivre. Ils lui fournissent l'occasion de s'initier aux habitudes et aux mœurs locales et lui enseignent déjà certaines règles de conduite dont il n'avait pas le soupçon.

C'est avec les classes laborieuses que ces fonctions premières établissent le contact. Dans ce milieu qui est surtout le plus considérable, la misère, le défaut d'instruction et d'éducation engendrent des maladies morales qui ne le cèdent en rien aux maladies du corps. Les passions et les vices s'y étalent souvent sans contrainte, avec une sorte de cynisme même dont on se fait malaisément une idée quand on n'a pas été appelé à en juger de près et personnellement.

Mais comme contraste à ces côtés fangeux de la nature humaine, que d'exemples ne rencontre-t-on pas de dignité modeste, de bonté à toute épreuve, de dévouement désintéressé, de sacrifice héroïque ?

Dans ces conditions, déjà le médecin débutant commence à se rendre compte de l'action qu'il pourra exercer sur ses

semblables et de l'ascendant salutaire qu'il prendra sur eux. Quelques bons conseils donnés avec douceur, avec plus de commisération que de mépris hautain, pourront auprès de certains sujets égarés plutôt que coupables, avoir une influence décisive et provoquer d'heureuses résolutions. Pour un mince bienfait dont le cœur est suffisamment payé pour l'avoir accompli, naîtront parfois des sentiments de gratitude aussi sincères que durables.

Les journées passent plus rapides et moins monotones quand elles sont bien remplies. L'ennui se dissipe; l'esprit se rassérène et l'on entrevoit le moment prochain où une notoriété de bon aloi récompensera de laborieux efforts. Un premier client, sollicité par cette bonne renommée naissante, est venu enfin demander conseil au jeune praticien. Ce n'est pas sans émotion qu'il est accueilli; on se montre très attentif au long exposé de ses maux; on l'interroge avec sollicitude; on cherche avec insistance toutes les données du cas pathologique plus ou moins obscur qu'il présente. Que l'on ait été assez heureux pour dépister le mal et y porter remède, on en ressent une profonde et ineffaçable joie. Toute la vie l'on conserve le souvenir de ses premiers malades; on leur garde une grande reconnaissance de la marque de confiante sympathie qu'ils vous ont donnée à un moment où l'on en éprouvait un immense besoin.

Le cercle de la clientèle s'élargit plus ou moins vite et le fait dépend de mille circonstances contingentes; mais le succès est d'autant plus certain, que l'intéressé présente, à un plus haut degré, l'union du caractère et du savoir.

Malheureusement, cet ensemble désirable de qualités, cette juste pondération des choses de la pensée et du sentiment qui font, de la même individualité, un savant et un homme de bien ne se réalisent pas toujours dans la nature.

Il ne manque pas de gens qui voudraient atteindre le but

sans être condamnés à l'effort; qui aimeraient à récolter la moisson, sans avoir pris la peine de labourer, ni de semer. Il en est aussi à qui les routes battues ne sauraient plaire et qui recherchent de préférence les sentiers escarpés, fussent-ils périlleux et de mauvais renom.

Ceux qui sont ainsi faits ne luttent pas longtemps contre les vaines attentes et les déceptions des débuts.

Quelques-uns se bornent à organiser autour de leur nom une publicité malsaine; des brochures plus ou moins scientifiques sont habilement répandues; une certaine presse vante, à tout propos, leur talent hors de pair et leurs merveilleux succès: procédés que le monde ne considère pas comme coupables, mais que nous répudions comme portant atteinte à la dignité professionnelle.

D'autres, jugeant que certains systèmes prétendus médicaux, mais qui n'ont, en réalité, rien de commun avec la médecine traditionnelle, conservent, dans quelques classes de la société, assez de vogue pour leur devenir rapidement lucratifs, s'y jettent sans scrupules et en deviennent les sectateurs ardents si ce n'est convaincus.

Un petit nombre, enfin, dépouillant toute pudeur, se livrent à des débordements de réclames fallacieuses. Ils assaillent le public de promesses irréalisables, sciemment frauduleuses, de celles que le code pénal a définies, mais qui conservent trop souvent le bénéfice de l'impunité. C'est ainsi que nous voyons éclore tant d'inventions burlesques, extravagantes, fantastiques et qui seraient parfois bien amusantes, si elles n'avaient pour dupes ou victimes des malheureux que la souffrance affole et jette entre les mains avides de charlatans éhontés.

Mais laissons ces turpitudes et cet opprobre dont aucune profession ni aucun parti ne peuvent se dire absolument indemnes.

Le médecin digne de ce nom demeure étranger à toute manœuvre déloyale; il reste inaccessible aux suggestions

de l'envie et de la cupidité ; il connaît les règles du devoir et s'y conforme quoi qu'il advienne. Tôt ou tard l'estime et la considération publiques l'appelleront au sein des familles. Les occasions se multiplieront alors de mettre à l'épreuve son talent, son dévouement et son tact.

Nous aurions pu, si le temps ne nous faisait défaut, passer en revue les plus intéressants des faits pathologiques avec lesquels il se trouvera aux prises, et le montrer mettant en œuvre tout son savoir, toute son habileté, toute sa prudence, quelquefois aussi toute son audace, en vue de guérir, de soulager et, s'il ne peut davantage, de consoler les malades qui ont remis leur santé entre ses mains.

Contentons-nous de dire que chaque jour surgissent des circonstances nouvelles qui associent dans les mêmes soins, dans la même sollicitude, dans les mêmes joies et dans les mêmes regrets les familles et le médecin. Aussi du haut en bas de l'échelle sociale, ce dernier trouve-t-il l'occasion sans cesse réitérée de fonder sur les services rendus le respect de son art et la considération de sa personne.

Si la plupart reconnaissent, en matière de médecine, son autorité et sa compétence, un certain nombre se montrent toujours enclins à la raillerie et affectent à son égard un scepticisme plus apparent que réel. On ne tarit pas sur les ridicules et sur l'impéritie des médecins qui semblent n'avoir été créés que pour faire passer les pauvres malades de vie à trépas, selon les règles de l'art. Les médecins eux-mêmes ne sont pas les derniers à rire de ces critiques où se dépense plus d'esprit que de bon sens. Ils s'amuse, comme tout le monde, des malicieuses bouffonneries dont la littérature fourmille à leur sujet ; mais ils savent aussi que ce dédain est de pure parade et, comme la peur est souvent le commencement de la sagesse, ils assignent, à leur prochaine colique, avec la certitude de les voir venir à résipiscence, les contempteurs de leur savoir.

A l'opposé de ceux-là, et comme par compensation, se

rencontrent les gens timorés pour qui les plus légers troubles de la santé sont des sujets d'alarme, et qui ne peuvent avaler de travers, ni éternuer, sans faire quérir en hâte le médecin. Il leur faut des règles de conduite pour les moindres actes de leur existence. Comme Argan le demandait à Diafoirus, ils veulent savoir exactement combien ils doivent mettre de grains de sel dans un œuf à la coque; et le médecin perdrait infailliblement leur confiance s'il apportait la moindre hésitation dans sa réponse à cette grave question.

En retour de ses services et de son dévouement, le praticien reçoit souvent les plus vifs et les plus sincères témoignages de sympathie et de gratitude. Il est heureux de les avoir mérités. Il y trouve un dédommagement précieux des peines, des préoccupations, des insomnies obsédantes que lui coûte l'exercice consciencieux de sa profession. Et pourtant il n'ignore pas la fragilité de cette reconnaissance. L'expérience lui a promptement enseigné combien le cœur humain s'affranchit volontiers de cette servitude.

L'oubli des services rendus peut lui causer quelque amertume, mais il n'empêche pas le médecin de se consacrer, avec le même zèle, au soulagement de ceux qui souffrent et qui espèrent en lui. Il s'est fait une robuste philosophie qui le soutient dans l'accomplissement de sa mission et lui trace son devoir en dépit des tourments, des mécomptes, voire même des dangers inhérents à sa profession.

La pratique courante de la médecine ne laisse pas, en effet, de l'exposer à des contaminations dont il est trop souvent la victime et il n'est pas sans quelque mérite d'en affronter les risques sans jamais s'épargner.

Toutefois, c'est dans les temps d'épidémie que son énergie morale aussi bien que son activité corporelle sont mises aux plus rudes épreuves. Alors que le fléau frappe à coups

redoublés, que les populations s'ingénient, par tous les moyens, à se préserver de la contagion, quand un grand nombre de citoyens cherchent à s'y soustraire par la fuite, quand l'épouvante est générale, il reste fidèlement à son poste, se portant, en hâte, partout où ses secours sont nécessaires, répondant à tout appel de jour et de nuit, se multipliant jusqu'à l'épuisement, pour ne pas laisser inachevée une partie de sa tâche, succombant parfois tardivement à l'excès de fatigue et aux désordres organiques qui s'ensuivent, quand la maladie régnante ne l'a pas choisi pour une de ses premières proies.

L'histoire de la médecine a relevé, pour les flétrir, les rares défaillances qui ont pu se produire au cours de certaines grandes épidémies; mais elle enregistre avec orgueil l'inébranlable héroïsme dont les médecins ont su presque constamment donner des preuves à l'heure du danger et au milieu de la panique universelle.

Si le médecin peut se recommander des bons offices qu'il rend en présence des maladies, il remplit un rôle non moins utile, en instituant contre elles toutes les mesures prophylactiques que l'humaine prévoyance peut suggérer.

Il ne connaît de plus noble tâche et n'a de plus haute ambition que d'éclairer ses semblables, par des conseils incontestablement désintéressés, sur les soins à prendre pour détourner d'eux les accidents morbides, développer leur constitution, fortifier leur organisme, éviter toutes les causes de détérioration ou de destruction qui les entourent, accroître leur longévité, améliorer enfin sur cette terre leurs conditions physiques et, par surcroît, leur état moral. Car tel est le but de l'hygiène, objet de nos constantes préoccupations. Le domaine de cette branche de la science est trop vaste pour que nous songions seulement à fournir ici la nomenclature des sujets dont elle traite. Contentons-nous de dire qu'elle dirige ses recherches vers tout ce qui, dans la nature, peut être nuisible ou favorable à la santé de

l'espèce humaine considérée, soit à titre individuel, soit à titre collectif.

A ces deux points de vue, elle étudie successivement : le sol, avec ses conditions variées de salubrité ou de pestilence ; les eaux qui se distribuent à sa surface ou qu'on puise dans sa profondeur et qui sont le véhicule de tant de maladies infectieuses ; l'atmosphère qui nous entoure et qui porte avec elle la vie ou la mort suivant la pureté de ses éléments ou sa viciation, soit par des gaz délétères, soit par des germes pathogènes ; les habitations à l'intérieur desquelles nous passons une grande partie de notre existence et qui, par notre ignorance ou notre incurie, sont souvent des modèles d'insalubrité ; le vêtement et ses accessoires tels que la coiffure, la chaussure et cette machine de Procuste qu'on nomme le corset, questions de haute importance mais où, trop fréquemment, la mode exerce son despotisme au grand détriment de la santé ; l'alimentation suivant les âges, la constitution, l'état sain ou morbide, suivant aussi les climats et les lieux ; les boissons avec les pernicious effets de bon nombre d'entre elles ; les exercices et le repos dans leur mesure utile.

L'hygiène embrasse toutes les questions qui sont de son ressort dans l'existence sociale, qu'il s'agisse de la vie aux champs ou à la ville, en temps de paix comme en temps de guerre, en l'absence ou pendant le cours des épidémies. Elle étudie et trace les indications auxquelles doivent satisfaire les divers groupes dans lesquels se classe l'humanité : élèves dans les écoles, travailleurs des professions libérales, savantes ou artistiques, militaires et marins, ouvriers de tous les genres d'industrie. Elle s'occupe enfin comme d'un sujet de prédilection de ce qui touche aux malades, aux hôpitaux, aux hospices, aux asiles que la charité publique ou privée ouvre aux malheureux et aux déshérités de toute espèce.

On voit, par cet énoncé très général, quel rôle immense

et tutélaire l'hygiène pourrait remplir si ses règles et ses préceptes étaient scrupuleusement observés. Mais hélas ! la raison est trop souvent dominée par les intérêts matériels, par les mauvais instincts et les passions ; aussi, les abus et les excès continueront-ils longtemps à se donner carrière.

En est-il de plus fâcheux, on pourrait dire de plus funestes que ceux de l'alcool contre lesquels toutes les objurgations de l'hygiéniste restent malheureusement impuissantes. Sans aller jusqu'à la proscription intransigeante du mahométisme ou de certaines associations, il faut désirer voir s'amoinrir considérablement l'usage des boissons alcooliques quelles qu'en soient les apparences et la composition. L'alcool engendre, en effet, les pires calamités dont l'humanité soit atteinte. Il tue le corps et il tue l'esprit. Il détruit l'énergie physique, trouble l'intelligence et annihile le sens moral. L'alcool n'est utile à l'homme sous aucune latitude. Dire qu'il peut bien être nuisible dans le Midi, mais avantageux, au contraire, dans le Nord, c'est formuler une excuse, intéressée peut-être, mais non une justification. L'expérience a été faite dans les contrées les plus septentrionales de l'Europe et elle a été tout à fait concluante. Nulle part l'alcool n'a révélé ses vertus réparatrices. Partout la statistique comme l'expérimentation ont démontré qu'il ne possède que des propriétés stimulantes peu durables dont les effets sont bientôt suivis d'une dépression de toutes les activités somatiques et intellectuelles.

Qui pourrait affirmer que l'abus de l'alcool n'entre pas pour une part dans les causes déterminantes des catastrophes trop fréquentes dont nos voies ferrées sont le théâtre et que la question du personnel n'y prime pas de beaucoup celle du matériel ? Quels services les Compagnies de chemin de fer ne rendraient-elles pas aux populations et à elles-mêmes, en exigeant plus de sobriété chez leurs employés,

et en allouant des primes élevées à ceux d'entre eux qui consentiraient à une abstinence complète ?

Si l'alcool entraîne chez l'ouvrier, avec le dégoût du travail, la misère pour lui et les siens et lui prépare, en outre, les maladies les plus graves et les plus irrémédiables, il cause, dans les classes aisées, des ravages non moins certains, mais dont l'apparition est plus tardive, grâce à la meilleure qualité des produits consommés. L'ivresse n'est pas nécessaire pour la production de ces tristes résultats. Une intempérance avouable, une intempérance de bonne compagnie, on me permettra de ne pas l'appeler distinguée, déterminent des lésions viscérales qui abrègent considérablement les jours de ces fervents de la dive bouteille, alcooliques sans le savoir.

Comment, après l'abus de l'alcool, ne pas signaler celui du tabac et comment ne pas en médire ? L'oserais-je quand je vois, devant et autour de moi, nombre d'amis et quantité d'honnêtes gens, fumeurs acharnés et impénitents qui ne manqueraient pas de me traiter en Cassandre et de fermer l'oreille à mes critiques. Je ne chercherai point à troubler leur conscience et à y éveiller des remords. Qu'ils continuent à fumer le tabac sous ses diverses formes, que quelques-uns même le mâchent, pour me servir d'un euphémisme, et puissent-ils éviter, à tout jamais, la dyspepsie, les palpitations, les troubles visuels, les éclipses de la mémoire et autres défaillances prématurées !

Nous n'avons donné qu'un aperçu fort incomplet des cas innombrables dans lesquels le jugement éclairé du médecin peut avoir une action décisive et favorable non seulement sur la santé, mais encore sur le genre de vie des personnes qui sollicitent ses conseils. C'en est assez pour montrer quelles graves responsabilités lui incombent, de quelles lumières il doit s'entourer, de quelle prudence il faut qu'il s'inspire pour ne pas trahir les intérêts de ceux qui s'en remettent à son savoir et à son expérience.

Cette intervention prépondérante du médecin dans une infinité d'actes de la vie privée, nous la retrouvons très importante encore dans les manifestations de la vie municipale ou nationale.

Il suffira d'en signaler quelques exemples.

L'Académie de Médecine, dont la renommée est universelle, jouit en France, comme dans le monde entier, d'une autorité incontestée dans toutes les questions qui se rattachent aux sciences médicales et ses décisions ou ses avis exercent sur les Pouvoirs publics aussi bien que sur l'opinion générale une action irrécusable.

Les Facultés et les Écoles de médecine constituent de grands établissements d'enseignement supérieur dont s'honorent les villes qui en sont dotées et qu'ambitionnent beaucoup d'autres, prêtes à faire, pour posséder de semblables institutions, les plus lourds sacrifices. Elles sont des foyers de science et de progrès qui, à toute époque, ont contribué pour une bonne part à l'affranchissement de la pensée humaine.

Les hôpitaux, les dispensaires créés par les administrations publiques ou par des associations charitables, les innombrables sociétés de secours mutuels, les services médicaux qui fonctionnent auprès de toutes les grandes exploitations industrielles, nous montrent le praticien accomplissant sur tout le territoire son œuvre quotidienne et bienfaisante.

Les médecins ont leur place marquée dans les conseils d'hygiène et de salubrité. Ils ont qualité pour y réclamer toutes les mesures de protection préventive en faveur des ouvriers occupés à des professions dangereuses ou malsaines. Ils y défendent les intérêts sanitaires des populations contre les atteintes qu'y portent certaines industries, en répandant dans l'atmosphère des émanations malfaisantes, ou en souillant de leurs résidus les nappes aquifères et les cours d'eau.

Ils sont chargés d'étudier les épidémies, d'en rechercher les causes, d'indiquer les mesures propres à les réprimer ou à en prévenir la réapparition.

Ils se font les promoteurs de tous les vœux émis, de toutes les agitations provoquées en vue des mesures nécessaires à l'assainissement des villes : distribution d'eau pure, canalisation rationnelle et efficace des égouts, éloignement des établissements incommodes ou nuisibles, protection du sol urbain contre les nombreuses causes de souillure qui le menacent, création de jardins publics et d'embellissements variés qui, tout en étant une fête permanente pour les yeux des populations, polissent leurs mœurs, adoucissent leur caractère et entretiennent en elles la gaieté, cette santé de l'esprit.

C'est grâce à leurs persuasives incitations, que bon nombre de chefs d'industrie ont adopté des dispositions secourables en faveur des ouvrières en condition de maternité et à ce sujet nous nous faisons un devoir de rappeler ici la conviction ardente, la passion d'apostolat avec lesquelles notre ancien et regretté collègue, le docteur Houzé de l'Aulnoit, a longtemps plaidé cette cause.

Les médecins fournissent encore une participation active aux travaux des Commissions des logements insalubres. Ces Commissions ne fonctionnent, malheureusement, que dans un trop petit nombre de villes. Elles sont découragées d'avance par la résistance passive que rencontrent leurs injonctions, et plus encore par les nombreuses oppositions juridiques dont la loi française arme les propriétaires récalcitrants.

On les voit enfin s'associer à toutes les œuvres qui ont pour but l'assistance et le relèvement de la race humaine, sous quelque forme que ce soit. Ils ne connaissent, sous ce rapport, aucun drapeau, aucune opinion, aucun culte, comme ils ne subordonnent ni à la fortune, ni à la hiérarchie sociale leurs soins à la souffrance.

De plus en plus, la science médicale est appelée à prêter son concours à la justice. A son flambeau, bien des obscurités se dissipent, bien des présomptions se changent en certitudes. D'une expertise consciencieuse et sagace peut dépendre un acquittement ou une condamnation, l'atténuation ou l'aggravation d'un délit ou d'un crime, la vie ou la mort d'un accusé.

C'est dans les questions judiciaires d'inconscience ou de responsabilité que le médecin doit se tenir en garde contre les partis pris, contre les doctrines captieuses ou contre le sentimentalisme.

Il existe certainement des altérations du système nerveux central capables d'enlever aux individus la notion du bien et du mal, susceptibles de leur faire accomplir des actes délictueux ou criminels avec le déterminisme irrésistible auquel obéit un phénomène physique, avec la même fatalité que tombe la pierre lancée dans l'espace. Mais sous peine de compromettre les bases mêmes de la société, à moins de ne vouloir plus distinguer le vice de la vertu, louer l'honnêteté et réprouver le crime, il faut apporter dans ses appréciations d'expert une juste mesure et regarder comme responsable de ses mauvaises actions tout être humain qui n'y est contraint par aucune condition organique incontestablement morbide et aveuglément impulsive. Et pourtant, dira-t-on, ne doit-on pas pousser le sentiment de justice à ses dernières limites ? Ne faut-il pas tenir compte de l'atavisme, de l'hérédité, de l'éducation, de l'exemple, du milieu ambiant et autres circonstances suggestives, de la conformation du crâne, de la direction des oreilles, de la longueur du pouce et de toute cette animalité foncière qui se cache plus ou moins sous la peau de tous les hommes ? Chercher, dans ces états particuliers du corps ou de l'âme, une excuse aux méfaits et aux crimes, ce serait, comme eût dit probablement, dans sa sagesse, notre illustre confrère Rabelais, vouloir peser et mesurer la quintessence de l'absolu.

Les générations présentes n'en sont point encore arrivées à souscrire aux conceptions de cette philosophie dite transcendante par les uns, décadente par les autres, incompatible, dans tous les cas, avec notre organisation sociale. Les bêtes fauves qui dévorent l'homme, à défaut de gibier plus friand, ne sont ni coupables, ni répréhensibles, vis-à-vis des lois de la nature ; nous ne connaissons pourtant que deux procédés pratiques de vivre en leur compagnie : les mettre en cage ou les empailler.

Il est un groupe de médecins hautement recommandables et honorés que je n'aurai garde d'oublier. Je veux parler du Corps de service de santé militaire et avec lui de tous les médecins, à titre auxiliaire, que les obligations militaires appellent sous les drapeaux. En temps de paix, ils soumettent au commandement supérieur toutes les mesures hygiéniques propres à sauvegarder la santé du soldat. Ils s'efforcent de diminuer, par tous les moyens en leur pouvoir, la morbidité et la mortalité de notre armée, qui, eu égard à la sélection des hommes qui la composent, sont encore beaucoup plus élevées qu'il ne faudrait. En campagne, le médecin militaire doit pourvoir aux soins des malades comme à ceux des blessés, et l'on sait qu'il meurt ordinairement plus d'hommes par les maladies que par le feu de l'ennemi. Ils ont le devoir de tout prévoir et de tout calculer, pour ne pas se laisser déborder par les événements prochains. Il leur faut, au milieu des mouvements de troupes, du tumulte des camps ou du fracas de la bataille, songer froidement à toutes choses, parer à toutes les éventualités, se multiplier sans relâche, s'exposer obscurément, aux dangers du combat comme à ceux de la contagion morbide. Leur première sollicitude est assurément d'épargner le sang et la vie de nos propres soldats ; mais ils savent, en face des blessés ennemis que l'on porte à leurs ambulances, faire taire tout ressentiment et montrer aux uns et aux autres le même dévouement : *hostes vulnerati fratres*.

La sympathie et l'admiration qui s'attachent aux médecins militaires, nous l'éprouvons au même degré pour les médecins de marine. Au mérite du praticien instruit et de l'administrateur éclairé, ils doivent joindre des qualités spéciales exigées par le milieu dans lequel ils sont appelés à vivre. En contact permanent avec des officiers de premier ordre et d'esprit cultivé, ils ne sauraient, sans perdre une part de leur autorité, se montrer en rien inférieurs. Il leur est indispensable d'être munis de connaissances qui leur permettent de se livrer à des recherches sur les races humaines, sur la faune et la flore des contrées lointaines et parfois inexplorées qu'ils sont appelés à visiter. Ces qualités d'ordre scientifique doivent se compléter de cette vertu de l'âme, de cette énergie calme et indomptable, de ce mépris de la mort qui, le cas échéant, inspirent les plus héroïques résolutions. Tout cela se rencontre généralement, uni à une charmante modestie, chez nos confrères de la marine, et c'est avec une légitime fierté que nous les inscrivons au nombre des plus dignes représentants du corps médical français.

L'activité incessante qu'exige la pratique journalière de la médecine, les épuisantes fatigues qui en résultent, les péripéties parfois redoutables auxquelles elle expose, abrègent considérablement la vie moyenne des médecins. Les statistiques de tous les pays les montrent comme très mal partagés sous ce rapport. Tandis que les magistrats et les ministres des divers cultes occupent, dans les tables de mortalité, les meilleurs rangs, les médecins y sont relégués après les artisans les plus maltraités, à la suite des ouvriers mineurs, ne laissant guère derrière eux, et à une assez grande distance, que les marchands et les manipulateurs de spiritueux.

Mais une moyenne implique un minimum et un maximum ; aussi n'est-ce pas un phénomène absolument insolite que de rencontrer des médecins d'âge mûr et même de

vieux médecins. Quand de précoces infirmités ne les ont pas atteints ; quand ils ont conservé l'amour de l'étude ; qu'ils ont suivi pas à pas le cours de la science et s'en sont assimilé les progrès, leur savoir et leur expérience, unis à leur connaissance du monde, peuvent rendre leur concours précieux dans bien des circonstances difficiles et délicates. Leurs illusions, — non pas toutes, il en reste toujours quelques-unes, — se sont égrénées sur les grands chemins de la vie ; leur enthousiasme des jeunes années s'est refroidi, mais ils ont gardé le respect de leur art avec la certitude de son utilité et de sa grandeur. Ils conservent, tout entière, leur foi dans l'avenir de la médecine. Les progrès immenses qui s'y sont accomplis dans la première moitié de ce siècle, ceux bien plus prodigieux encore que ces derniers temps ont vu naître, les perspectives nouvelles qui s'ouvrent de toutes parts, les horizons lointains qui déjà se révèlent dans une lumineuse aurore, tout indique que notre science sera, dans peu d'années, l'une des plus exactes aussi bien que la plus grande, la plus noble et la plus secourable à l'humanité.

C'est, pour moi, la conviction irrésistible qui se dégage de ce que je sais, de ce que j'ai vu, de tout ce que je puis pressentir et espérer.



RAPPORT
SUR LES
TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ
ET
SUR LES CONCOURS
(ANNÉE 1894)

Par M. TH. BARROIS, Secrétaire-Général.

MESSIEURS,

Contrairement aux usages établis jusqu'à ce jour, qui confiaient à deux membres différents, d'une part l'exposé des travaux de l'année, de l'autre la lecture du compte-rendu des concours, la Société a pensé qu'il y aurait peut-être avantage à fondre ces deux rapports en un rapport unique, plus cohérent, qui serait l'expression condensée, non seulement de son existence propre, de sa vie intérieure, si je puis m'exprimer ainsi, mais encore de ses rapports extérieurs, c'est-à-dire du courant d'activité intellectuelle qu'elle s'efforce de provoquer autour d'elle par les concours nombreux qu'elle institue, par les récompenses, justement recherchées, qu'elle décerne.

C'est son secrétaire-général que la Société a bien voulu charger de cette tâche, tâche lourde et délicate, je le cons-

tate avec un mélange de crainte et de plaisir ; si ce rapport vous paraissait un peu long, vous m'excuseriez, Messieurs, en pensant que sa longueur même démontre, mieux que ne pourraient le faire les plus clairs discours, l'incessant accroissement de notre vitalité.

Permettez-moi de vous donner d'abord la succincte analyse des travaux de la Société durant l'année qui vient de s'écouler.

Mgr DEHAISNES est resté l'infatigable travailleur qu'on connaît, poursuivant sans relâche ses opiniâtres recherches sur l'histoire de l'art ; non content de faire dans les dépôts d'archives des investigations sur les maîtres de l'École flamande qui ont abouti à d'importants résultats, il est allé étudier les œuvres de ces maîtres dans les musées et les églises de France, des anciens Pays-Bas, de l'Allemagne, de l'Italie et de la Sicile. C'est de ce dernier pays qu'il nous a entretenus cette année, et plus particulièrement de Messine, de Catane et surtout de Palerme. En cette ville se trouve un triptyque donné par le prince de Malvagna et attribué à un peintre de l'École d'Anvers, Corneille Engebrietscher ; il peut à juste titre, en raison de sa finesse, de l'éclat et de la transparence de son coloris, passer pour l'une des œuvres les plus remarquables du commencement du XVI^e siècle.

En revenant de Sicile, notre savant confrère a également étudié d'autres œuvres de l'École flamande primitive dans le Midi et dans l'Est de la France. L'une des plus importantes est le *Buisson ardent*, de la cathédrale d'Aix ; attribué longtemps au roi René, puis à Jean Van Eyck, ce grand triptyque est l'œuvre de Nicolas Froment, dont le talent a certainement subi l'influence des Écoles du Nord. Il en est de même du rétable de la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon, œuvre d'Enguerrand Charretier, du diocèse de Laon. Nous nous contenterons de signaler plusieurs

pages consacrées par l'historien de l'École flamande primitive à des tableaux et à des manuscrits enluminés conservés au musée et à la bibliothèque de Lyon, *au Jugement dernier*, de Van der Weyden, la merveille de l'ancien hospice de Beaune, et aux tombeaux de Dijon, qui sont, non des œuvres bourguignonnes, comme on a voulu le soutenir, mais des œuvres absolument et exclusivement flamandes.

Mgr Dehaisnes n'est pas indifférent à ce qui concerne l'histoire de l'art en des temps plus rapprochés des nôtres. Sous le titre : « *Quatre tableaux du chœur de l'église de la Madeleine, à Lille*, il nous a communiqué, d'après des documents inconnus et inédits, d'intéressants détails sur l'auteur de ces toiles, André-Corneille Lens, ainsi que sur les rapports qui existaient, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, entre les artistes jouissant d'une haute réputation et ceux qui leur confiaient l'exécution d'œuvres importantes.

Durant une partie du voyage dont nous venons de parler plus haut, Mgr Dehaisnes a eu pour compagnon un autre de nos confrères, M. QUARRÉ-REYBOURBON. Sous le titre de : « *Notes et Souvenirs anecdotiques d'un voyage dans l'Est et le Midi de la France et dans le Nord de l'Italie* », ce dernier nous a donné une relation fidèle et animée, empreinte d'un cachet tout personnel, de cette excursion artistique.

Nous devons également à M. Quarré-Reybourbon, qui, vous le savez, recueille sans relâche et avec un véritable culte tous les documents qui peuvent intéresser notre histoire locale, un mémoire sur *la Porte de Paris, à Lille, et Simon Vollant, son architecte*.

Ce travail a pour base des pièces inédites trouvées aux archives de la ville de Lille, dans les registres aux résolutions du Magistrat et les délibérations du Conseil municipal, à celles du département du Nord, dans les 900 registres de la correspondance de Louvois au dépôt de la guerre, etc.

M. Quarré-Reybourbon s'est surtout attaché à faire connaître le mérite de Simon Vollant, architecte et ingénieur lillois, qui, jusqu'à ce jour, n'a pas obtenu la place d'honneur qu'il était en droit d'occuper ; l'œuvre de notre savant confrère est ainsi non seulement une page d'érudition, mais, en outre, un acte de réhabilitation dont lui sauront gré tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de notre vieille cité.

C'est également un travail d'histoire locale que nous a communiqué M. HOUZÉ DE L'AULNOIT ; son étude, relative *aux biens possédés au siècle dernier par un bourgeois de Lille et sur leur administration*, est, pour ainsi dire, la continuation de celle qu'il avait entreprise autrefois sous le titre de : « Finances d'un bourgeois de Lille au XVII^e siècle ».

En effet, à la suite de cette première publication, un descendant de Daniel Le Comte, qui possédait dans ses archives le livre aux biens du petit-fils de ce dernier, Philippe-Auguste-Joseph Le Comte du Bus, voulut bien le communiquer à M. Houzé de l'Aulnoit.

Ce que l'aïeul avait fait pour l'administration régulière de ses biens durant le règne de Louis XIV, le petit-fils l'avait fait pour les siens durant plus de la moitié du XVIII^e siècle. M. Houzé de l'Aulnoit fait connaître l'importance des valeurs composant la fortune de M. Le Comte du Bus, d'abord capitaine au régiment de Bourbonnais, puis plus tard, prévôt de Lille, de 1750 à 1784, époque à laquelle il céda sa charge à son gendre, M. de Rouvroy.

M. FINOT, l'actif directeur de nos archives départementales, nous a lu une importante étude sur l'organisation et les dépenses de l'hôtel des comtes et comtesses de Hainaut, Jean d'Avesnes et Philippine de Luxembourg ; Guillaume I^{er} dit le Bon et Jeanne de Valois ; Guillaume II et Marguerite de Bourgogne ; Jacqueline de Bavière leur fille et ses deux

maris ; Jean, comte de Touraine et Jean V, duc de Brabant. Ce travail porte sur une période de 146 années, de 1295 à 1441, qui vit se dérouler toute la guerre de Cent-Ans. Aussi les mentions nombreuses, relatives aux événements contemporains, que renferment ces documents, présentent-elles un véritable intérêt historique. Signalons les comptes de la dépense journalière de la comtesse de Valois, arrière petite-fille de St Louis, nièce de Philippe-le-Bel, sœur du roi Philippe de Valois, belle-mère du roi d'Angleterre Édouard III et de l'empereur d'Allemagne Louis de Bavière. Ces comptes nous donnent de curieux détails sur le mariage de sa fille, Philippine de Hainaut, avec le prince de Galles, qui allait être bientôt le roi Édouard III ; sur le sacre du roi Philippe de Valois ; sur la bataille de Cassel. A mentionner aussi les passages relatifs à la vie privée de cette princesse et de son fils Guillaume, leurs voyages à Paris, leurs séjours à la cour de France, etc... Des pièces, d'autant plus intéressantes qu'elles sont autographes, nous ont conservé l'inventaire des vêtements divers qui composaient la garde-robe de la comtesse Marguerite de Bourgogne, l'état de ses pierres précieuses, ainsi que la liste des pèlerinages qu'elle avait fait vœu d'accomplir et des frais qu'entraînèrent ses obsèques.

Dans une autre notice, servant d'introduction à l'inventaire sommaire des archives communales antérieures à 1790 d'Houplines, M. Finot s'est attaché à présenter un tableau aussi complet et aussi exact que possible de la situation de cette localité depuis le XIII^e siècle jusqu'à la Révolution. Il retrace l'histoire des seigneurs successifs d'Houplines, examine les différents fiefs et arrière-fiefs qui divisaient son territoire, donnant d'intéressants détails sur la manière dont les hommes de fiefs, nommés par lesdits seigneurs, administraient la communauté, rendaient la justice et percevaient les impôts. Ces derniers étaient vraiment excessifs eu égard à la faiblesse de la population, et s'éle-

vaient en 1789, par exemple, au triple de ceux qu'on perçoit aujourd'hui.

Les registres paroissiaux ont fourni à M. Finot de curieux documents sur les guerres du milieu du XVII^e siècle, les sièges du château d'Houplines et d'Armentières, sur la peste qui, en 1646, enleva 750 habitants sur les 1300 qui composaient alors la population. Au dernier siècle, les échevins donnent d'intéressants détails sur une manufacture royale de coton et de garas qu'on y avait établie, sur le produit de diverses récoltes, et sont unanimes pour demander la révision du traité de commerce avec l'Angleterre, afin de pouvoir, par des droits protecteurs, faire revivre l'agriculture et l'industrie...

Ne croirait-on pas ces doléances plus jeunes d'un siècle ?

Mais laissons ce terrain brûlant et reprenons notre tâche, que l'activité de nos confrères ne laisse pas de rendre un peu longue. M. VERLY nous a donné la primeur d'une conception originale : *La Pavane des morts*, nouvelle dans laquelle il nous fait assister à une expérience étrange dont il laisse à ses auditeurs le soin de déterminer la nature, spiritiste ou hypnotique. Le héros de ce Conte de Noël ou, si vous aimez mieux, le sujet de cette expérience — le qualificatif sera plus juste —, jouant un jour la pavane si mélancoliquement archaïque du *Roi s'amuse*, de Delibes, devant un médecin de ses amis, lui expliquait combien cette mélodie suggestive évoquait en son esprit les visions du temps passé ; celui-ci l'invita à un *réveillon à surprises* sous condition expresse qu'il consentirait à jouer cette même pavane, de mémoire, dans l'obscurité.

La veille de Noël arrivée, l'invité se rendit chez son hôte et se soumettant aux conditions imposées, commença à moduler dans les ténèbres, la pavane vieillotte et plaintive.

Bientôt une sorte de clarté crépusculaire se répandit dans la pièce et, peu à peu, les cheveux hérissés d'épouvante, le

musicien vit surgir de toutes parts des êtres diaphanes dans lesquels il reconnut les originaux de ses vieux portraits de famille. A ces ombres en succédèrent d'autres, et il se vit, avec une inexprimable angoisse, environné de ses parents défunts.

Ne pouvant résister à une épreuve aussi cruelle, il s'élança, les yeux en pleurs, les bras étendus, oubliant sa promesse.... Instantanément tout disparaît et le salon rentre dans les ténèbres. « C'est ma plus belle expérience, lui dit froidement le docteur en rallumant la bougie. »

Ce conte de Noël, d'allure si moderne et si originale, paraissait peu de temps après et retrouvait auprès du public le succès qu'il méritait.

Pour terminer l'énumération des communications faites à la Société au cours de cette année, il me reste à vous citer celles qui sont relatives aux sciences.

M. Paul HALLEZ nous a entretenus du *Laboratoire maritime de Zoologie du Portel*. Créé par l'initiative du professeur, c'était au début, en 1888, un simple pied à terre, situé au centre des falaises jurassiques, dans la partie la plus pittoresque de la côte boulonnaise, et aussi la plus riche au point de vue de la faune. Le matériel ne comprenait que des tables, des seaux en toile, de la verrerie et quatre dragues. On partait en mer sur un canot loué pour la circonstance.

Aujourd'hui l'installation, l'outillage et l'organisation du laboratoire du Portel sont considérablement améliorés.

Le laboratoire est pourvu des microscopes, microtomes et autres instruments les plus perfectionnés ; il possède des aquariums et des bacs en verre destinés à recevoir les produits des pêches faites à la côte et au large.

Les engins de pêche consistent en quatre dragues de formes et de dimensions différentes, adaptées aux diverses

natures des fonds, en fauberts, en une nasse éclairée par une lampe à incandescence, en un grand filet en soie à fond mobile pour la pêche pélagique, etc.

Une embarcation « *le Béroé* » fait également partie du matériel du laboratoire.

Cette année 180 coups de drague ont été donnés dans toutes les parties du détroit comprises entre Berck-sur-Mer, Hastings, Dungeness, Blanc-Nez et Boulogne.

Grâce aux nombreux dragages, le laboratoire est toujours abondamment pourvu de matériaux d'études incessamment renouvelés ; aussi, le nombre des étudiants et des travailleurs va croissant d'année en année.

En dehors des élèves, cinq naturalistes y ont entrepris des recherches originales sur l'anatomie, la morphologie, et l'embryogénie ; parmi eux se trouvaient deux professeurs n'appartenant pas à l'Université de Lille.

Il convient également de signaler que plusieurs amateurs sont venus y faire des recherches sur la faune du Boulonnais. Enfin les nombreuses visites que le laboratoire a reçues dans le courant de l'année, montrent bien qu'il commence à être fort avantageusement connu.

M. GOSSELET nous a fait une communication sur une question restée jusqu'à présent très obscure, celle de la formation du conglomérat à silex.

Dans une autre séance, il nous a entretenus du voyage de Constant Prévost à l'île Julia, cette île volcanique qui se forma en quelques jours en pleine Méditerranée et disparut ensuite peu de temps après son apparition.

La Société a reçu en outre, des membres titulaires dont les noms suivent, un certain nombre de travaux et de mémoires publiés en dehors de nos annales :

M. DESROUSSEAUX : *Chansons et pasquilles lilloises*, 4^e édition .

MM. QUARRÉ-REYBOURBON : *Carrières de Volvic (Puy-de-Dôme)*.

Visite à la ferme modèle de Vichy, créée et exploitée par M. Ch. Gravier.

A. SCRIVE : *Rapport sur le comité de patronage des jeunes libérés du département du Nord pour 1890.*

Le chapitre relatif aux changements survenus au courant de cette année dans notre personnel, sera bref ; pas d'admission nouvelles, pas de mutations à signaler, mais hélas ! des morts : M. le Docteur Vallez, de Bruxelles, et le général Liagre, secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Belgique, tous deux membres correspondants, puis le docteur Achille Testelin, sénateur du Nord. Depuis trop longtemps l'absorbante politique avait éloigné M. Testelin de nos séances, mais c'est seulement en 1884, après quarante-six ans de titulariat, qu'il demanda à devenir membre honoraire. Ce n'est pas le lieu de rappeler ici la carrière médicale et parlementaire de notre honorable confrère ; nous voulons seulement saluer d'un suprême souvenir et d'un dernier regret, la mémoire d'un des plus anciens membres de la Société des Sciences.

Mais si la vie des Sociétés, comme celle des individus, à ses tristesses, elle a également ses joies. C'est ainsi qu'une des parties les plus agréables de notre tâche consiste à vous signaler les récompenses et les honneurs dont nos confrères ont été l'objet ; comme nous, vous trouverez toujours trop courte cette partie du rapport.

M. Souillart a été promu chevalier de la Légion-d'honneur ; c'est le juste couronnement d'une carrière toute entière consacrée à la science dans ce qu'elle a de plus pur et de plus élevé. Les remarquables travaux d'astronomie et de mathématiques publiés par M. Souillart, les longs et

sérieux services qu'il a rendus dans l'enseignement supérieur l'avaient depuis longtemps désigné pour l'honneur qu'il reçoit aujourd'hui.

La même distinction a été accordée à M. Auguste Herlin, conservateur du musée de peinture qui, depuis de longues années, n'a cessé de donner tous ses soins à l'organisation et au classement de nos riches collections artistiques.

On peut dire de ces deux nominations que l'arrêté ministériel n'a fait que ratifier, en quelque sorte, le choix de l'opinion publique.

Nous sommes heureux de réitérer publiquement aux deux nouveaux légionnaires les plus sincères et les plus chaleureuses félicitations de leurs confrères.

La rosette d'officier de l'Instruction publique a été décernée à M. Louis Dubar, et le rapporteur a reçu les palmes académiques.

Mgr Dehaisnes a été nommé membre associé de l'Académie royale de Belgique.

Le congrès d'architecture qui s'est tenu cette année à Paris a élu comme président M. Marteau, et notre confrère M. Vandenberghe a reçu, dans ce même congrès une grande médaille.

M. Charles Barrois, désigné pour représenter la Carte géologique de France au congrès de Washington, a été chargé des fonctions de vice-président. Il a d'autre part reçu de l'Institut (Académie des Sciences) le prix Delesse, et de la Société Géologique de France le prix Fontanne, décerné au plus important mémoire de stratigraphie publié depuis cinq ans. Enfin il a été élu membre étranger de la Société Géologique de Londres ; c'est une des plus hautes distinctions que puisse ambitionner un géologue.

Ici s'arrête, Messieurs, la partie de ce rapport consacrée à l'existence intime de notre Société ; j'espère vous avoir suffisamment démontré que le zèle et l'activité de nos confrères ne se sont point ralentis un instant. Il me reste maintenant

à vous donner les résultats des nombreux et importants concours que la Société institue chaque année dans le but d'encourager, dans la mesure de ses forces, le développement des Sciences, des Lettres et des Arts.

PRIX KUHLMANN.

Dans un juste et légitime esprit de reconnaissance, la Société des Sciences a pris l'habitude de citer en tête de ses palmarès le nom du lauréat de la fondation Kuhlmann, la plus haute distinction qu'elle soit en mesure d'accorder. Grâce, en effet, au legs généreux de notre vénéré confrère Frédéric Kuhlmann, dont je ne puis rappeler ici le souvenir sans une émotion presque filiale, la Société a pu, depuis quelques années, récompenser d'une façon digne d'elle et digne d'eux les meilleurs travaux scientifiques de tout ordre parus dans notre région.

Cette année, c'est un mémoire de Zoologie qui nous a été présenté, ayant pour titre : « *Recherches sur la famille des Syllidiens* », par M. Malaquin, licencié ès-sciences naturelles, préparateur du cours de Zoologie à la Faculté des Sciences de Lille.

Les Syllidiens forment, parmi les Annélides polychètes, une famille nettement caractérisée; bien que les naturalistes en aient décrit un assez grand nombre d'espèces, nos connaissances sur la morphologie, l'anatomie et l'histologie de ces vers présentent encore de sérieuses lacunes; l'histoire du développement est très compliquée, et les formes que peut revêtir une seule et même espèce sont parfois si différentes qu'on avait créé pour chacune d'elles des noms génériques distincts : de là des confusions inévitables. C'est à débrouiller ce chaos, c'est à combler ces lacunes que M. Malaquin s'est surtout attaché; nous verrons tout à l'heure qu'il y a parfaitement réussi.

Mais avant de vous énoncer les résultats de cette importante et consciencieuse étude, qu'il nous soit permis de dire.

un mot des difficultés qu'a eues à vaincre l'observateur. En règle générale, les animaux les moins bien connus sont ou rares, ou d'une étude difficile. Les Syllidiens ne sont pas rares, puisque M. Malaquin en a trouvé au Portel, tant à la côte que dans les produits des dragages, 33 espèces dont 2 nouvelles, réparties en 14 genres. Ce n'est donc pas à cause de la rareté de ces animaux que leur organisation et leur embryogénie sont encore mal connues, mais bien en raison de difficultés d'un autre ordre, au nombre desquelles il convient, avant tout, de mettre en compte, d'une part, leur polymorphisme extrême, et de l'autre, la petitesse de leur taille et leur manque de transparence. Aussi la méthode des coupes s'imposait-elle rigoureusement pour l'étude de l'organisation intime des Syllidiens.

Si M. Malaquin a pu heureusement mener à bien son entreprise, c'est grâce à une connaissance approfondie de la technique moderne, grâce à une grande habileté de main, grâce à de sérieuses qualités d'observateur et d'expérimentateur, grâce aussi, j'ai plaisir à le constater, aux avantages qu'offre aux travailleurs l'installation et l'organisation du laboratoire maritime du Portel, si bien dirigé par notre excellent collègue et ami, le Professeur Paul Hallez.

Le travail de M. Malaquin, destiné à servir de thèse inaugurale pour l'obtention du titre de docteur ès-sciences naturelles, ne comprendra pas moins de 260 à 300 pages grand in-8^o, accompagnées de dix planches doubles. C'est vous dire qu'il ne peut s'analyser en quelques lignes. L'énoncé seul des chapitres montre combien a été complète et pénétrante l'étude de notre jeune collègue : *morphologie* ; *appareil digestif* ; *appareil circulatoire* ; *système glandulaire* ; *système musculaire* ; *système nerveux et organe des sens* ; *appareil excréteur* ; *reproduction*, avec toutes ses particularités de génération alternante, de polymorphisme et de stolonisation. Il faut, en outre, signaler les recherches physiologiques de l'auteur sur la respiration, l'excrétion,

la phosphorescence, ses observations sur les parasites des Syllidiens, ses essais de classification raisonnée, etc.

En résumé, dans cette étude aussi consciencieuse et complète que difficile et longue, M. Malaquin a fait preuve de sérieuses qualités et de beaucoup de méthode ; il a enrichi la science d'un grand nombre de faits nouveaux qu'il a su habilement coordonner et comparer jusqu'à pouvoir s'élever, par induction, à des propositions générales. Aussi la Société des Sciences, heureuse d'encourager ce travail plein de promesses pour l'avenir, décerne-t-elle à M. MALAQUIN un prix Kuhlmann de la valeur de mille francs.

CONCOURS WICAR.

Suivant l'ordre adopté, le prix Wicar a été affecté cette année à la section des Arts. Le concours a été des plus importants, tant par le nombre que par la valeur des œuvres proposées au jugement des différentes Commissions.

La plus haute récompense a été décernée à M. Van Driesten que nous avons plusieurs fois déjà compté parmi nos lauréats. Nous sommes tout particulièrement heureux de rappeler ici ses succès antérieurs, car rien ne peut mieux démontrer l'utilité des concours ouverts par notre Compagnie que la carrière artistique de M. Van Driesten. Il était simple peintre en équipages à Lille, lorsqu'en 1882, la Société des Sciences, en lui accordant une médaille d'argent pour des écussons armoriés exécutés avec talent, lui prédisait en même temps le succès s'il acquérait les connaissances nécessaires pour devenir un peintre héraldiste. Doué d'une force de volonté peu commune, travailleur opiniâtre et infatigable, M. Van Driesten se mit à l'œuvre ; guidé par les conseils de quelques-uns de nos confrères, il étudia les principes de l'art héraldique et de la miniature dans les ouvrages spéciaux ainsi que sur les meilleurs modèles, et en 1885, il présentait au concours de la Société des Sciences

d'importants travaux de blason, des enluminures et des dessins à la plume qui lui valurent une médaille d'or avec les plus grands éloges.

Ce fut un nouveau stimulant. S'appliquant à rechercher les procédés des vieux maîtres, M. Van Driesten trouva le moyen, vainement cherché depuis longtemps, d'appliquer l'or sur le vélin ainsi qu'on le faisait au XIII^e et au XIV^e siècle ; puis, désireux de se perfectionner dans l'art si difficile de la miniature, il partit pour Paris. C'est le résultat de ses derniers et nouveaux efforts qu'il présente aujourd'hui à la Société. L'envoi comprend en premier lieu deux miniatures : *Le tournoi de l'ÉpINETTE*, petite peinture d'une finesse étonnante, et *l'Entrée de Jeanne d'Arc à Reims*, grande page sur vélin dans le style du XV^e siècle.

D'autre part, M. Van Driesten nous a révélé une autre face de son talent si souple et si varié ; semblable à ces artistes de la fin du Moyen-Age et du commencement de la Renaissance, il a voulu connaître intimement et cultiver tout ce qui se rapporte à son art. C'est ainsi que, désirant orner d'émaux la couverture d'un livre dont il avait peint lui-même les miniatures, il se mit vaillamment à la besogne et réussit au-delà de toute espérance ; des trois sujets qu'il nous a soumis, les deux premiers, une *Tête de Femme* sur fondant et un *Portrait de Femme* sur émail paillonné, sont dignes de figurer dans les collections les plus sérieuses ; le troisième, plus remarquable encore, est une plaque en émail sur blanc avec travail sur fond en or, ouvrage difficile à exécuter et qui dénote une connaissance complète de l'art de l'émaillerie. Enfin, M. Van Driesten a exécuté un *Vitrail suisse, style XVI^e siècle*, remarquable par ses rinceaux d'un excellent dessin et sa riche coloration. Pour arriver à ces résultats presque surprenants, vous estimerez comme nous qu'il a fallu un talent original, secondé par d'intelligentes recherches, un travail opiniâtre et une ingénieuse audace. La Société est légitimement fière de voir en quelque sorte

s'accomplir ses prophéties, et c'est avec ses bien chaleureuses félicitations qu'elle décerne à M. J. VAN DRIESTEN sa plus haute récompense, la grande médaille d'or du concours Wicar.

La ville de Lille occupe une place toute spéciale dans l'histoire de l'art, en raison des remarquables graveurs qu'elle a produits; elle est fière de compter au nombre de ses enfants les frères Vaillant, les Helman et les Masquelier. C'est pour continuer ces glorieuses traditions qu'un cours de gravure, dirigé par notre savant confrère, M. Leroy, a été fondé il y a quatre ans, auprès de nos écoles académiques. Par le fruit l'on connaît l'arbre..... Aussi, dût la modestie de notre confrère s'en alarmer, nous ne trouvons pas de plus bel éloge à lui faire que de le féliciter hautement d'avoir produit un élève comme M. Arthur Mayeur.

L'œuvre du jeune artiste est remarquable à tous égards; son *Etude gravée au burin* égale en finesse et en vigueur les épreuves habituelles des concurrents pour le grand prix de Rome. La reproduction du *Van Ostade* et les *Deux Têtes*, gravées à l'eau-forte, sont enlevées avec autant de légèreté que de puissance; rien que des éloges à faire également des autres œuvres, au nombre desquelles il convient de citer toute une série de dessins, de gravures du meilleur fini, et de lithographies scientifiques exécutées pour la Société des Sciences, pour la Société Géologique du Nord et pour la Revue Biologique du Nord de la France. L'avenir de M. Mayeur s'annonce sous d'heureux auspices, et ses essais sont pleins de promesses; qu'il continue à suivre les conseils du maître qui l'a formé, qu'il étudie le grand art, en attachant toujours une extrême importance au dessin, et son nom pourra s'ajouter un jour à ceux des illustres graveurs dont notre cité s'enorgueillit à juste titre.

Pour encourager d'aussi brillants débuts, la Société remet aujourd'hui à M. Arthur MAYEUR, un diplôme de médaille d'or et quatre cents francs.

La troisième récompense du concours Wicar a été attribuée à un jeune peintre, M. F. Menet, qui vient de terminer sa dernière année auprès de nos Écoles académiques. L'envoi du jeune artiste se compose : 1^o de deux Académies demi-nature, rendues avec conscience et d'une bonne couleur; 2^o d'une *Tête d'Enfant*, parfaitement traitée; 3^o d'un *Enfant qui pleure*; 4^o de deux *Esquisses* très largement brossées.

L'envoi annoncé n'est point complet, mais il y a lieu d'y ajouter deux peintures qui se trouvent à l'Exposition des peintres lillois : une *Femme en prière* et un *Enfant qui dort*; ce dernier tableau est charmant. M. MENET est en bonne voie, et ne peut manquer d'arriver s'il continue à travailler aussi consciencieusement; en témoignage de tout l'intérêt qu'elle prend à ses efforts, la Société lui décerne un diplôme de médaille d'or et cent francs.

RIX DIVERS.

Beaux-Arts. En dehors du concours Wicar, ouvert alternativement dans la section des Lettres et des Arts, la Société accorde chaque année des prix dans les différentes sections. Nous devons signaler en premier lieu l'importance tout à fait exceptionnelle qu'ont présenté cette année les envois faits à la section des Arts : la broderie, la peinture sur porcelaine et sur étoffe, le dessin, la gravure, l'aquarelle y étaient représentés. Nous prenons plaisir à constater ce fait, car notre Compagnie s'attache à encourager non seulement les artistes, mais encore les industriels de notre ville et de notre région qui s'efforcent de donner à leurs produits un caractère artistique, et parviennent ainsi à se soustraire au tribut que prélèvent, pour les travaux d'art décoratif, Paris et certaines villes de l'étranger.

Deux envois de cette nature nous ont été soumis, l'un, relatif à la peinture sur porcelaine et sur étoffe, par

M^{elle} Divoor, l'autre, de M^{me} Santerre, composé de broderies artistiques.

Peinture
sur porcelaine
et
sur étoffe.

M^{elle} Divoor, qui a obtenu l'année dernière une mention honorable avec médaille de bronze, a exposé cette fois un éventail peint sur étoffe et six porcelaines décorées : trois miniatures, un grand vase orné de fleurs et deux dessous de plat. Ces trois derniers objets surtout sont d'une bonne venue, aussi la Société décerne-t-elle à M^{elle} Divoor une médaille d'argent.

Broderies
artistiques.

La maison Santerre s'occupe, à Lille, de la confection des broderies artistiques pour ameublement. MM. Santerre père et fils, inventent et exécutent les modèles ; M^{me} et M^{lle} Santerre, aidées de personnes qu'elles ont formées, appliquent ou brodent ces modèles sur étoffe. Nous signalerons en particulier des tapis de table pour salles à manger Henri II, Louis XIV, etc., offrant, pour la plupart, des applications de drap sur drap avec des broderies en soie ; puis des écrans à feu et à main, des coussins, des tabourets, des sachets d'un dessin très gracieux et d'une exécution fort soignée, que nous qualifierions volontiers d'artistique. C'est cette tendance que nous avons voulu récompenser en décernant à M^{me} SANTERRE une médaille de vermeil.

Gravure
et Peinture.

Un élève de nos Écoles académiques, inscrit comme M. Mayeur au cours de gravure, nous a soumis un grand portrait peint à l'huile, une aquarelle et une gravure qui représente le Loup d'Agubbio, de M. Olivier Merson ; bien qu'elle n'atteigne pas la fermeté et la puissance des œuvres de M. Mayeur, cette gravure offre pourtant de sérieuses qualités. C'est donc avec espoir de le voir, l'an prochain, lui présenter des travaux plus importants que la Société

des Sciences accorde à M. J. DUFOUR une grande médaille d'argent.

Gravure
litho-
graphique
et Dessin.

La Société est toujours heureuse de revoir ses anciens lauréats, après une période de travail et d'étude, venir lui soumettre leurs œuvres nouvelles et lui demander la consécration de leurs efforts. En accordant l'année dernière à M. Quertinier fils une médaille d'argent, nous avons reconnu, dans ses reproductions, une habileté et une fermeté qui révélaient de réelles aptitudes pour le dessin. A ces qualités qui se sont perfectionnées, M. Quertinier fils a montré qu'il savait unir une grande finesse d'exécution, ainsi qu'il ressort de ses deux planches représentant des médailles antiques, moyen-âge et modernes. Les reproductions de ce genre exigent beaucoup de patience et d'habileté, et, depuis la mort de M. Deligny, notre lauréat est le seul qui s'en occupe à Lille. Désireux d'encourager en cette voie M. QUERTINIER fils, la Société lui attribue une grande médaille d'argent.

Aquarelles. Vous connaissez tous les aquarelles de M. Ghesquier, d'une touche si personnelle et d'une si scrupuleuse exactitude. L'an dernier, l'artiste avait mérité une médaille de vermeil, pour la présentation de dix-huit aquarelles représentant pour la plupart des monuments de la région. Cette année, l'envoi de M. Ghesquier se compose encore de dix-huit aquarelles, de sujets plus variés : paysages, marine, monuments, diverses vues d'Italie, d'Espagne et du Maroc, parmi lesquelles il faut citer : Notre-Dame de Pameele à Audenaerde, Lambersart, Lezennes, un Souvenir du Maroc, et surtout le port de Dunkerque, avec un très beau ciel et beaucoup d'air.

La Société décerne à M. GHESQUIER une médaille d'or.

Musique. Dans la section de musique nous n'avons qu'un seul envoi à mentionner, celui de M. Charles Quef, élève de la

classe de haute composition de M. Guiraud, et déjà titulaire d'une mention honorable avec médaille de bronze, obtenue lors de notre dernier concours.

M. Quef a soumis à la Société :

- Deux mélodies, chant et piano ;
- Deux pièces pour violoncelle et piano ;
- Chant druidique, chœur à quatre voix ;
- Un prélude pour alto, violoncelle et orgue ;
- Un quintette pour basson et instruments à cordes ;
- Une cantate intitulée : Endymion.

Toutes ces œuvres se font remarquer par d'ingénieuses combinaisons ; la trame harmonique en est serrée, très travaillée, mais les dessins mélodiques ne s'y présentent pas avec assez de relief, étouffés parfois sous les richesses exagérées de l'harmonie. Cette exubérance n'est point d'ailleurs un défaut, et l'expérience en aura bientôt raison.

La cantate d'Endymion, l'œuvre principale du jeune compositeur, et qui, de fait, est un acte de grand opéra, contient des pages très bien venues et qui dénotent un sentiment juste de la scène. La Société est heureuse d'encourager M. QUEF en lui accordant une grande médaille d'argent.

Lettres. Les ouvrages présentés dans la section littéraire appartiennent à deux catégories : Histoire, Poésie.

Histoire. Le premier travail que la Société a eu à examiner dans la section d'histoire est intitulé : *Matériaux pour servir à l'histoire de Jeumont*. Ce mémoire a pour auteur M. Victor Filleur, décédé depuis quelque temps déjà. Ce jeune homme, en faisant des recherches dans les archives du Nord et dans celles de Mons, avait trouvé un certain nombre de documents inédits sur Jeumont. Il les avait colligés dans l'intention d'écrire l'histoire de la localité

où il résidait; arrêté par la mort, il n'a pu que réunir des matériaux, qu'il avait disposés par chapitres, en laissant des pages blanches qui ne seront sans doute jamais remplies. Sa famille s'est imposée le pieux devoir de présenter à la Société des Sciences de Lille ce travail, tout incomplet qu'il est; c'est donc un recueil de documents plutôt qu'un livre que nous avons eu à examiner.

En jugeant ainsi l'œuvre, nous n'avons pas à relever certaines appréciations inexactes ou hasardées émises par l'auteur. La Société des Sciences, en accordant une mention honorable avec médaille de bronze à la mémoire de M. Victor FILLEUR, a entendu récompenser les recherches de documents importants et inédits, heureusement et patiemment recueillis par le jeune auteur.

Un second ouvrage a été soumis à la section d'histoire, bien qu'il fût plutôt un travail de statistique qu'une œuvre historique, c'est *l'Académie de musique de Lille* par M. A. Gaudefroy.

Réunir en un volume tous les faits qui concernent l'histoire de l'Académie de musique de Lille, en les exposant dans l'ordre chronologique depuis l'année 1733, époque à laquelle cette institution fut créée, jusqu'en 1891; ajouter à cet exposé historique la publication de tous les règlements et arrêtés qui concernent le Conservatoire avec des renseignements de statistique, précis et complets tout à la fois, sur les membres des jurys d'examen, les professeurs, les prix décernés, les programmes des concerts, avec la biographie des élèves-lauréats, tel est le but que s'est proposé M. Gaudefroy.

Il a rempli ce vaste programme sans laisser de lacunes derrière lui, avec une méthode et une clarté de statisticien, sans longueurs et sans inutilités. L'histoire de *l'Académie de musique de Lille* est un excellent travail, écrit dans un style simple et facile, et qui a nécessité de longues

recherches ; la Société se plaît à le reconnaître en accordant à M. GAUDEFROY une grande médaille d'argent.

Poésie.

Une œuvre de réelle valeur a été présentée au concours de poésie sous le titre : « *Chemin faisant* ». Le manuscrit se présente sous une forme charmante, orné d'aquarelles d'une touche très lumineuse, très fraîche et très sûre.

Ce charme des peintures n'est pas une aimable tromperie dont le lecteur doit se défier. Ces illustrations sont fidèles et loyales ; elles sont comme serait en musique une ouverture annonçant tout d'abord le caractère et le ton de l'opéra qui va suivre. Il sort de ces vers une impression douce, fraîche, reposante, où se mêle parfois une nuance de mélancolie ; et tout cela est enlevé d'une touche légère et facile comme celle de l'aquarelle. On sent que l'auteur est jeune, et il a cette bonne idée, devenue rare aujourd'hui, de rester jeune quand il fait des vers, d'aimer et de chanter les choses qui sourient à la jeunesse.

Au milieu des nombreuses pièces qui méritent d'être signalées, nous avons dû faire un choix. Permettez-nous deux citations seulement. Voici un *Intérieur rustique* ; il est difficile de mieux rendre, avec la musique du vers, le silence de midi dans la pleine chaleur, le silence bourdonnant où l'enfant dort, où la mère rêve dans une demi-somnolence, engourdie elle-même par le mouvement rythmé du berceau :

INTÉRIEUR RUSTIQUE.

Il est midi : L'enfant sommeille,
Et sur ses yeux clot ses cils d'or.
La mère berce son trésor
Et chante, de peur qu'il s'éveille.
Le chat ronfle en son coin. L'abeille,
Par l'huis que juillet ensoleille,
Entre un moment, bourdonne et sort.
L'âme pleine de rêverie,
Les yeux fixés sur la prairie,
La mère songe. L'enfant dort

On retrouve, dans l'autre citation, l'inspiration de Sully-Prudhomme. Où vont-ils les petits enfants qu'on a aimés et qui sont partis dans la mort, laissant derrière eux une trace légère de souvenir qui va s'effaçant comme la fumée blanche dans le ciel clair ? Virgile y avait pensé et, dans son enfer païen, il n'avait trouvé pour eux que les limbes sombres, où les petits sans mère pleuraient leur vagissement éternel. . . . Notre poète veut rêver pour eux une espérance plus douce :

FUMÉES DANS L'AIR.

Par dessus le rideau des villas embrumées
Où de vagues rumeurs s'éveillent, les fumées
Montent, blanches, dans l'air tranquille du matin,
Avec je ne sais quoi de pur et d'enfantin.
Nul souffle n'interrompt leur ascension douce.
On les voit s'amincir, trembler et sans secousse,
D'elles-mêmes, avec un abandon charmant,
Se mêler comme en rêve au bleu du firmament.
Elles nous font songer à ces petites âmes
D'anges perdus, ainsi que tous nous en aimâmes,
Doux êtres, ignorants des larmes d'ici-bas,
Qui, dès l'aube du jour ayant clos leurs yeux las,
Sans regret, sans douleur, pour une autre naissance
Ouvrirent vers les cieux leurs ailes d'innocence.

Les extraits que nous avons cités suffisent, vous en conviendrez comme nous, pour légitimer la distinction que la Société accorde à leur auteur, M. G. HOUBRON, en lui décernant une médaille d'or.

Sciences.
—
Médecine.

La section de médecine a eu à examiner un mémoire de M. le D^r A. Bertaux, intitulé « *L'humérus et le fémur considérés dans les espèces, dans les races humaines, selon le sexe et selon l'âge* ». Cette thèse inaugurale présentée pour l'obtention du titre de docteur en médecine, est remarquable à tous égards ; elle ne comprend pas moins de 320

pages, illustrées de 89 figures en noir et en couleur. L'auteur, qui est prosecteur à la Faculté de Médecine de Lille, était mieux préparé que personne à mener à bien les recherches longues et difficiles qu'il avait entreprises ; ses efforts ont été couronnés d'un plein succès, car on peut affirmer que sa description anatomique de l'humérus et du fémur constitue une véritable monographie de ces deux os. Non content de cette étude systématique, qui à elle seule constituait un excellent travail, M. le D^r BERTAUX a encore consacré plusieurs chapitres à l'anatomie comparée, tant chez les races humaines que chez les Anthropoïdes et chez les autres Vertébrés. S'élevant ensuite à des considérations philosophiques, il a cherché à expliquer les modifications successives subies par les membres dans le cours des âges, montrant entre autres que l'humérus n'est pas un fémur retourné comme on le prétend généralement. La Société adresse à M. le D^r BERTAUX ses sincères félicitations et lui attribue une grande médaille d'argent.

Œuvre pie
Wicar.

Il me reste à vous parler, Messieurs, des envois de sculpture faits par M. Pelgrim, pensionnaire de l'œuvre pie Wicar à Rome. L'artiste, qui vient d'achever sa troisième année, s'est conformé aux conditions du programme qui lui est imposé et nous a adressé :

1^o Un buste de sa composition, intitulé *Inspiration* ; il représente une femme à mi-corps, de grandeur naturelle ; les cheveux, réunis en grosses tresses, tombent sur le dos ; le cou est nu et la robe légèrement entr'ouverte laisse apercevoir la naissance des épaules. Le costume est celui des femmes à l'époque de la Renaissance ;

2^o Une figure ronde-bosse, grandeur demi-nature ; c'est Abel sous la forme d'un jeune homme assis, tenant dans une main des fleurs et dans l'autre des fruits ;

3^o Un bas-relief représentant *Mercur*e, serrant de la main gauche un caducée et de la droite un trident.

L'ensemble de ces compositions est satisfaisant ; le jeune sculpteur y montre beaucoup de savoir-faire et nous avons constaté dans sa manière de véritables progrès. M. Pelgrim mérite les encouragements de la Société ; qu'il redouble d'efforts en s'attachant surtout à donner à ses sujets des proportions irréprochables, et la ville de Lille aura une fois de plus à se louer d'avoir favorisé les études et les débuts d'un artiste d'avenir.

Les anciens pensionnaires de l'œuvre pie Wicar ayant terminé leur temps de séjour à Rome, un concours a été ouvert cette année afin de pourvoir à leur remplacement. Ont été désignés : MM. Maurice Lecocq, pour la section de peinture, et Lucien Sarazin, pour la section d'architecture. En adressant à ces jeunes artistes nos félicitations, nous espérons qu'ils profiteront largement des moyens d'éducation artistique que la ville de Lille, grâce aux libéralités du chevalier Wicar, est à même de leur procurer.

Avant de clore ce long rapport, permettez-moi, Messieurs, de vous remercier de l'indulgente attention avec laquelle vous avez bien voulu l'écouter. Quoi qu'en ait pensé la bienveillante sympathie de mes confrères, il eût fallu une parole mieux autorisée que la mienne pour vous retracer les actes de notre Société et faire ressortir plus éloquemment les mérites de nos lauréats. Aussi, rejetant toute prétention académique injustifiée, je me suis simplement proposé de vous montrer quelle incessante activité anime la Société des Sciences, quelle place honorable elle occupe à la tête du mouvement scientifique, artistique et littéraire de notre région, quelle fermentation intellectuelle elle provoque dans sa sphère d'action : s'il suffit d'être convaincu pour faire partager à ses auditeurs sa propre conviction, j'aurai pleinement réussi.

RAPPORT

sur

LES PRIX DIVERS

Par M. ED. VAN HENDE.

Après avoir couronné les travaux de l'intelligence, la Société présente à vos suffrages le mérite émanant des difficultés vaincues dans une vie quelquefois pénible et toujours laborieuse.

FONDATION C. DELATTRE-PARNOT.

C'est par le prix C. Delattre-Parnot, accordé au dévouement et à la vertu, que doit commencer ce rapport.

L'existence de Sophie Lecoche, au sein d'une famille pauvre, a été une vie d'abnégation et de dévouement. L'une des aînées d'une famille de dix-sept enfants, cette fille méritante a partagé ses veilles entre grands et petits, malades ou infirmes. Depuis quatorze ans, elle a quitté l'atelier pour se consacrer à sa mère impotente et malade. Aujourd'hui, tout en travaillant pour subvenir aux besoins du ménage, elle couvre de sa sollicitude deux tout jeunes enfants d'une de ses nièces devenue orpheline en bas-âge et qu'elle a élevée.

La Société décerne à Sophie LECOCHÉ une médaille d'argent et le prix C. Delattre-Parnot de trois cent quarante francs.

RÉCOMPENSES AUX SERVITEURS DE L'INDUSTRIE
ET DE LA FAMILLE.

FONDATIONS ET PRIX DE LA SOCIÉTÉ.

RAPPELS DE MÉDAILLES.

Florentine HANTON, lauréate de 1880, depuis 41 ans, chez
M^{me} veuve Druetz-Wellecomme, à Lille.

Adolphe BLAISEL, lauréat de 1881, depuis 41 ans, chez M^{me} veuve
Charles Fauchille.

Louis LEPLAT, lauréat de 1881, depuis 42 ans, dans la famille
Dorémieux.

Une fondation de mille francs, faite par MM. WALLAERT frères, à Lille, vient s'ajouter cette année aux fondations perpétuelles de MM. Léonard DANEL (six médailles), AGACHE-KUHLMANN, CATEL-BÉGHIN, CRESPEL et DESCAMPS-Veuve CRESPEL et Fils, Ernest DESCAMPS, M^{me} Jules DE VICQ DE MONTDIVER, MM. Ernest-Henri LOYER, POUILLIER-LONGHAYE, QUARRÉ-REYBOURBON, Jules SCRIVE, SCRIVE-WALLAERT, WATRELOT-LELONG et WATRELOT-LADEN, de Lille; DUPONT-FONTAINE, de La Madeleine-lez-Lille; LAUWICK et GALLANT, de Comines, TIBERGHIEEN frères, de Tourcoing; et aux fondations temporaires de MM. le D^r CAZENEUVE, de Lille, MOTTE-CORDONNIER, d'Armentières, L. CATTEAU-HASSEBROUCQ, de Comines; la famille REQUIIART-SCRÉPEL, TOULEMONDE-DESTOMBE, de Roubaix; DUVILLIER-MOTTE et fils, de Tourcoing.

GRANDE MÉDAILLE D'HONNEUR.

Parmi les serviteurs récompensés, plusieurs ont fait apprécier un savoir-faire utilisé par les patrons. Ils ont

rendu des services d'un ordre supérieur, contribué à la bonne marche des affaires et, par suite, influé sur la prospérité de la maison.

C'est à ce genre de mérite qu'ils doivent d'être admis à recevoir la grande médaille d'honneur de la Société.

M. François Francomme, après avoir passé par divers emplois, est devenu, depuis de longues années, chef de bureau, dans la maison Vrau, où il jouit de l'estime et de la confiance générales. Son éloge est complet. La Société décerne la grande médaille d'honneur à

François FRANCOMME, chef de bureau, depuis 39 ans, chez MM. Ph. Vrau et C^{ie}, à Lille.

La grande médaille d'honneur est aussi accordée pour de longs et intelligents services rendus à leurs patrons par :

Jean-Baptiste FOURMY, directeur du moulage et de l'estampage du carton-pierre, depuis 39 ans, dans les ateliers de M. Henri Chantry, sculpteur, à Lille ;

Émile BOILLY, devenu, de garçon de courses, premier comptable et caissier, depuis 39 ans, chez MM. Vilette frères, à Lille ;

Louis LEROY, contremaître, depuis 37 ans, chez M. Victor Pouchain, à Armentières ;

Auguste LAVALLEZ, premier employé, depuis 34 ans, chez M. Ragot, à Lille ;

Sidonie COMYN, maîtresse-fleuriste, depuis 31 ans, chez M^{me} veuve Desespringalle, à Lille.

Dans une profession où le bon goût et l'habileté d'une main délicate exercent sur les produits une influence prépondérante, M^{me} Sidonie Comyn a toujours fait preuve d'un grand mérite artistique.

Charles GOSSEZ, contremaître, depuis 31 ans, chez M. Delesalle-Desmedt, à Lille.

Henri PIAT, chef machiniste, depuis 31 ans, au Théâtre municipal.

La plus haute récompense a été demandée également en faveur de :

Louis BIGOTTE, régisseur, depuis 48 ans, chez M^{me} veuve Badart, à Lille.

M^{me} veuve Badart, aujourd'hui fixée à Bruxelles, mais dont le souvenir est toujours vivace à Moulins-Lille, y conserve son ancienne habitation dont elle a confié la garde à un fidèle et dévoué serviteur de son mari. Sous la simple désignation de concierge, l'ancien domestique et cocher, Louis Bigotte, est devenu le véritable régisseur de la maison. Il reçoit les loyers, distribue les aumônes et fait acte de conservation des immeubles confiés à sa surveillance.

Victoire BAES, fille de confiance, depuis 48 ans, chez M^{me} Brackers d'Hugo, née Colombier, à Lille.

Henriette CASTELAIN, fille de confiance, depuis 44 ans, chez M^{me} veuve Bocquet-Champon, à Lille.

Julien JEGOT, cocher, depuis 31 ans, chez M. le Trésorier général du Nord.

MÉDAILLE D'HONNEUR

Les lauréats dont les noms vont suivre ont été, comme les précédents, chaudement recommandés par leurs patrons ou leurs maîtres. La carrière qu'ils ont fournie a été toute de labeur et de dévouement. C'est leur plus bel éloge.

Agents industriels.

Théodule MASSE, ouvrier lithographe, depuis 50 ans, chez M. L. Danel, à Lille.

Fideline MOTTE, dévideuse, depuis 46 ans, chez MM. Duvillier-Motte et fils, à Tourcoing.

Henri DUTILLEUL, tisserand-échantillonneur, depuis 45 ans, chez M. Dubar-Delespaul, à Roubaix.

Constant HELDEMBERGHE, ouvrier, depuis 45 ans, chez MM. Lemaitre-Demeestère et fils, à Halluin.

- Jean-Baptiste DUBOIS, fleur de coton, depuis 43 ans, chez MM. Wallaert frères, à Lille.
- Florentin BRISY, ouvrier mécanicien, depuis 42 ans, chez M. Agache fils, à Pérenchies.
- Casimir DELEFORTRIE, ouvrier pareur, depuis 40 ans, chez MM. J. Scrive et fils, à Marquette.
- Angélus BLOMBLOM, fleur, depuis 40 ans, chez M. Fontaine-Flament, à Lille.
- Henri DUQUENNE, concierge et magasinier, depuis 40 ans, chez M. Toulemonde-Destombe, à Roubaix.
- César CREVILLIERS, orfèvre, depuis 39 ans, chez M. Lemayeur, à Lille.
- Marie ROGER, fileuse, depuis 39 ans, chez M. Droulers-Vernier, à Lille.
- André RÉAUX, empercheur, depuis 38 ans, chez M. Descamps-Beaucourt, à Lille.
- J. B. Benoît BOUTRY, allumeur, depuis 38 ans, à la Compagnie continentale du gaz, à Lille.
- Florimond DELECOLLE dit RUBENS, peintre, depuis 38 ans, chez M. Cuingnet, à Lomme.
- Angélique LACHAPELLE, contredame, depuis 38 ans, chez M. Dupont-Hauwelle, retordeur, à Lille.
- Lucien DALLE, tisserand, depuis 38 ans, chez MM. J. Scrive et fils, à Marquette.
- Charles THÉRY, maçon, depuis 37 ans, chez M. Legrand, à Lomme.
- Jean-Baptiste LECLERCQ, employé de magasin, depuis 36 ans, chez MM. V^{re} C. Crespel et fils, à Lille.
- Hippolyte DELERUE, modeleur, depuis 36 ans, chez MM. J. Jean et Peyrusson, à Lille.
- Charles LABBE, employé, depuis 36 ans, chez M. Cosset-Dubrulle, à Lille.
- Augustin GRUSON, surveillant de briqueterie, depuis 35 ans, chez M. Paul Laloy, à Deùlémont.
- Alfred MORIN, compositeur, depuis 34 ans, chez M. L. Danel, à Lille.

Auguste CAPELLE, rubannier, depuis 34 ans, chez MM. H. Gallant et Cie, à Comines.

Louis JOMBART, soudier, depuis 33 ans, aux établissements Kulhmann, à Loos.

Jean-François DEFIEU, peintre d'appartements, depuis 33 ans, chez M. Lepers-Malfait fils, à Tourcoing.

Henri NOPPE, ouvrier ourdisseur, depuis 32 ans, chez M. A. Dumortier, à Halluin.

Bon ouvrier, bon fils et bon frère, Noppe, âgé aujourd'hui de 68 ans, n'en avait que 15 quand sa mère est devenue veuve avec 7 enfants plus jeunes que lui. Il ne l'a jamais quittée. Pour l'aider à élever cette nombreuse famille, il lui remettait intégralement le fruit de son travail. Cette bonne femme, morte il y a quelques années à l'âge de 87 ans, ne pouvait parler sans attendrissement de ce fils qui lui procurait une si douce vieillesse.

Léonard VAN BELLEGHEM, garçon de magasin, depuis 32 ans, chez M. Fernaux-Defrance, à Lille.

Exemple de piété filiale et de dévouement fraternel, signalé depuis plusieurs années à l'attention de la Société.

Charles VANDERHAGHEN, octogénaire, autrefois scieur de long, aujourd'hui affuteur des scies, depuis 31 ans, chez M. Dumon, à Lille.

Alphonse GOUBE, metteur en train, depuis 31 ans, chez M. L. Danel, à Lille.

Philomène DEBERTE, femme Maton, ouvrière, depuis 31 ans, chez M. Henry Scrive, à Lille.

Femmes de confiance.

Henriette MASURE, couturière, depuis 49 ans, dans les familles Huidiez et Goyez, à Lille.

Fideline DECLERQ, couturière, depuis 42 ans, chez M. Etienne Voreux, à Tourcoing.

Laborieuse, infatigable, a soigné pendant de longues années, sa mère tombée à l'état d'enfance et morte à l'âge de 98 ans.

Sophie DUTEMPLE, veuve Motuel, ouvreuse de loges, depuis 40 ans, au Théâtre municipal de Lille.

Malgré ses 91 années, Sophie est encore une des meilleures et des plus zélées parmi les ouvreeses.

Sidonie DELPHENS, domestique, depuis 40 ans, chez M. Christory-Jacquart, à Tourcoing.

Augustine BLAUWART, femme Leplat, domestique, depuis 40 ans, famille Dorémieux, à Lille.

Augustine est la femme de Louis Leplat, à qui la Société vient de décerner aujourd'hui un rappel de médaille, pour longs et loyaux services dans la même maison.

Céline ROHART, servante, depuis 33 ans, chez MM. Castel frère et sœur, à Roubaix.

Marie CARPENTIER, cuisinière, depuis 32 ans, chez M^{me} veuve Lotar, hôtel de France, à Lille.

Elisa AUBIN, femme Lehmann, domestique, depuis 31 ans, chez M. Ch. Copreaux, à Lille.

Emérance VANDROMME, cuisinière, depuis 30 ans, chez M^{me} veuve Paul Cordonnier, à Lille.

FONDATION HENRI VIOLETTE.

La Société remet le montant de la fondation Violette, consistant en une prime de cent vingt francs, à

Henri DEBCEUF, père de quatre enfants, occupé d'une des maisons de la Compagnie immobilière, rue de Dieppe, à Lille.

FONDATION VICTOIRE PARNOT.

La Société décerne une médaille d'argent et la prime Parnot, consistant en un livret de caisse d'épargne de quatre-vingts francs, à

Louis LEBRUN, conducteur de machines, depuis 39 ans, chez M. Victor Saint-Légor, à Lille.

ÉCOLE DES CHAUFFEURS

PRIX DE LA SOCIÉTÉ.

La Société décerne aux élèves de l'école municipale des chauffeurs, classés les quatre premiers à la suite du concours ouvert par la ville, les médailles et les primes qui suivent.

Désiré MARESCAUX, une médaille d'argent et un livret de caisse d'épargne de cinquante francs.

Charles NOEL, une médaille d'argent et un livret de caisse d'épargne de quarante francs.

Gaston SÉGARD, une médaille de bronze

Triphon VINCKIER, une médaille de bronze.



ÉCOLE MUNICIPALE DES CHAUFFEURS

CONCOURS DE 1891.

La moyenne des élèves a été de 102 alors qu'elle n'était que de 98 l'an dernier.

11 candidats se sont présentés aux examens (1) pour l'obtention du diplôme de chauffeur-conducteur, 7 ont été admis comme ayant obtenu une moyenne de 15 points, au moins, 20 étant le maximum.

45 candidats se sont présentés pour l'obtention du certificat de capacité de chauffeur, 29 ont été admis, 16 ont été écartés, la moyenne des points obtenus par chacun d'eux étant inférieure à 14, nombre minimum fixé pour l'admission.

Ces résultats montrent l'utilité du cours, et la Commission est heureuse de signaler une fois de plus le zèle et le dévouement du professeur M. Lefèvre.

Voici les noms des lauréats :

Diplôme de Chauffeur-Conducteur.

Résultat par ordre de mérite.

1. Désiré MARESCAUX, né le 3 mars 1873, à Loos, employé chez M. C. Cordonnier, brasseur à Haubourdin.

(1) Le jury d'examen nommé par la Ville était composé de MM. CORNUT, ingénieur en chef de l'Association des propriétaires d'appareils à vapeur, membre de la Société des Sciences de Lille; SOUBEIRAN, ingénieur des mines, membre de la Société des Sciences; ROCHART, constructeur; BÈRE, ingénieur des tabacs; BEAUDET, ingénieur principal de la Compagnie de Fives-Lille; CHAPUY, ingénieur des mines; LEFÈVRE, contrôleur principal des mines, professeur du cours.

2. Charles NOEL, né le 4 juin 1873, à Lille, employé à la Compagnie de Fives-Lille.
3. Gaston SÉGARD, né le 4 mai 1873, à Lille, employé à la Compagnie de Fives-Lille.
4. Triphon VINCKIER, né le 7 décembre 1865, à Lille, employé chez MM. Courmont frères, fabricants de tissus à Lille.
5. Louis BURLET, né le 21 décembre 1853, à Ciney (Belgique), employé chez MM. Crepy fils et C^{ie}, filateurs à Lille.
6. Gustave ARRYN, né le 17 janvier 1871, à Lille, tourneur en métaux, rue du Pont du Lion-d'Or, N° 30, à Fives-Lille
7. Louis DESROUSSEAUX, né le 19 juin 1863, à Ascq, employé à la Manufacture des Tabacs, à Lille.

Certificat de capacité de Chauffeur.

Résultat par ordre de mérite.

1. Georges CLÉMENT, né le 9 février 1871, à Quesnoy-sur-Deûle, employé chez M^{me} Veuve François Lopercq, distillateur à Quesnoy-sur-Deûle.
2. Henri PARIS, né le 14 juillet 1872, à Rieux, employé à la Compagnie du chemin de fer du Nord, dépôt de Fives.
3. Lucien LACROIX, né le 16 avril 1868, à Dalhem (Belgique), employé chez M. A. Dansette et C^{ie}, filateurs à Lille.
4. Arthur DEBRUXELLES, né le 22 novembre 1874, à Lille, employé à la Compagnie de Fives-Lille.
5. Maxime PLOQUIN, né le 6 janvier 1868, à Houdan (Seine-et-Oise), 5^e C^{ie} d'ouvriers d'artillerie, à l'arsenal des Postes, à Lille.
6. Charles PONCELET, né le 27 septembre 1857, à Bouillon (Belgique), employé chez M. A. Montpellier, teinturier, rue Henri Loyer, à Lille.
7. Charles DELOMBAERDE, né le 21 janvier 1870, à Lille, employé chez M. Morival, fabricant de bascules, à La Madeleine.
8. Jules BYLLE, né le 30 mars 1868, à La Madeleine, employé chez MM. Stapleton frères, cartonniers à La Madeleine.

9. Georges GIRAUD, né le 20 novembre 1874, à Lille, employé chez MM. Dujardin et C^{ie}, constructeurs à Lille.
10. Ernest GUILLEMETTE, né le 26 mars 1869, à Bapaune (Pas-de-Calais), 5^e C^{ie} d'ouvriers d'artillerie, à l'arsenal des Postes, à Lille.
11. Henri FAUQUETTE, né le 27 décembre 1862, à Dourges (Pas-de-Calais). employé chez M. Léon de Smet et C^{ie}, manufacturiers à Canteleu-Lambersart.
12. Alexis DUCREZ, né le 25 mars 1865, à Lille, employé chez M. Lefebvre-Ducrocq, imprimeur à Lille.
13. Arthur DUMOULIN, né le 5 mai 1872, à Lezennes, employé chez M. Lefebvre, brasseur à Lezennes.
14. Alexandre DELEVALLEZ, né le 12 juillet 1871, à Lille, employé chez M. Descamps-Beaucourt, fabricant de fil, à Lille.
15. Henri SAMAIN, né le 8 janvier 1860, à Halluin, employé chez MM. Jean et Peyrusson, constructeurs à Lille.
16. Jules BOO, né le 28 août 1858, à Lille, employé chez M. Dupont-Lefer, brasseur à Lille-St-Maurice.
17. Hippolyte WERQUIN, né le 3 octobre 1874, à Lille, employé à la Compagnie de Fives-Lille.
18. Henri COISNE, né le 21 juillet 1851, à Avelin, employé chez M. Remy-Yon, filateur à Lille-St-Maurice.
19. Jules DEVESTEL, né le 23 mars 1866, à Ingelmunster (Belgique), employé chez M. Ph. Guillemaud, filateur à Loos.
20. Émile MONTA, né le 11 juin 1863, à St-Avoid (Moselle), employé chez M. S. Walker et C^{ie}, à Lille.
21. Édouard BLAUWBLOMME, né le 3 mai 1865, à Lille, employé chez M. Fontaine-Flament, filateur à Lille.
22. Pierre TIRMAN, né le 29 juin 1873, à Sains-lez-Marquion (Pas-de-Calais), employé à la Compagnie du chemin de fer du Nord, dépôt de Fives.
23. Henri PRUVOST, né le 14 février 1864, à Lille, employé chez M. Lefebvre-Ducrocq, imprimeur à Lille.
24. Charles GAMBLIN, né le 6 décembre 1863, à Lille, employé à la Compagnie du chemin de fer du Nord, ateliers d'Hellemmes.

25. Henri DEUDON, né le 7 avril 1872, à Lille, employé à la Compagnie du chemin de fer du Nord, dépôt de Fives.
26. Émile LEFEBVRE, né le 11 octobre 1861, à Rinxent (Pas-de-Calais), employé à la Compagnie du chemin de fer du Nord, ateliers d'Hellemmes.
27. Joseph BOBB, né le 8 mai 1874, à Surbourg (Alsace), employé à la Compagnie de Fives-Lille.
28. Charles SLEGHEM, né le 14 avril 1851, à Ypres (Belgique), employé chez M. Léon de Smet et C^{ie}, manufacturiers à Canteleu-Lambersart.
29. Arthur PETITBERGHEN, né à Lezennes, le 3 Mars 1874, employé à la Compagnie du chemin de fer du Nord, dépôt de Fives.



PROGRAMME DES CONCOURS

OUVERTS PAR LA

SOCIÉTÉ DES SCIENCES, DE L'AGRICULTURE ET DES ARTS DE LILLE.

SECTION DES SCIENCES.

FONDATION KUHLMANN.

PRIX A DÉCERNER EN 1892.

Par suite du legs d'une somme de cinquante mille francs, fait à la Société des Sciences par M. Frédéric Kuhlmann, il est créé, sous le titre de *fondation Kuhlmann*, deux prix qui pourront varier de 500 à 1,000 francs, mais dont la valeur totale ne dépassera pas la somme disponible. Ces prix seront décernés chaque année, conformément aux intentions du testateur, en faveur de découvertes ou de travaux concernant l'avancement des sciences ou leurs applications, accomplis dans le département du Nord.

La Société n'impose aucun programme pour l'obtention de ces récompenses. Elle se réserve de les décerner, en dehors de tout concours, aux découvertes ou aux œuvres les plus remarquables qui lui seront signalées, pourvu

qu'elles rentrent dans la catégorie générale des sciences proprement dites.

Une médaille de bronze, à l'effigie de M. Kuhlmann, sera jointe au prix.

FONDATION PINGRENON.

PRIX NON DÉCERNÉ EN 1891,

REPORTÉ EN 1892.

Par testament des 18 septembre 1875 et 10 juin 1876, M. le docteur Pingrenon, ancien médecin principal de 1^{re} classe, a légué à la Société des Sciences de Lille une rente sur l'État 3 %, de 250 francs, pour la fondation d'un prix de 500 francs, à décerner, tous les deux ans, à l'auteur du meilleur mémoire, jugé digne, sur une question relative à l'assainissement de Lille ou à une autre question sur les sciences médicales mises au concours. La Société joint au prix Pingrenon une médaille de bronze.

En vertu des termes du testament, tout mémoire relatif à l'assainissement de la ville de Lille pourra être présenté pour l'obtention du prix Pingrenon. La Société propose en outre la question suivante :

De l'Alcoolisme. Rechercher les rapports qui peuvent exister entre la forme particulière des accidents alcooliques qu'on observe à Lille et les boissons spéciales qui y sont consommées. Indiquer les mesures administratives et les moyens tirés de l'hygiène publique ou privée propres à prévenir ou à atténuer les effets pernicious de cette intoxication.

SECTION DES LETTRES.

PRIX WICAR (1).

A DÉCERNER EN 1892.

Il sera ouvert en 1892 un Concours dans la section des Lettres, une somme de mille francs est affectée à ce concours.

La Société n'impose aucun programme pour l'obtention du prix. Elle se réserve de le décerner, en dehors de tout concours, à l'œuvre la plus remarquable qui lui sera signalée, pourvu qu'elle rentre dans la catégorie générale des Lettres (philosophie, histoire et législation, philologie, littérature, archéologie, etc.).

La Société se réserve également de partager la somme de mille francs en prix d'inégale valeur.

Les concurrents devront remplir les conditions générales des Concours indiquées plus loin, de plus les travaux imprimés qu'ils présenteront ne devront pas avoir plus de deux ans de date.

SECTION DES ARTS.

PRIX WICAR.

A DÉCERNER EN 1893.

Il sera ouvert en 1893 un Concours dans la section des Arts, une somme de mille francs est affectée à ce concours.

(1) Fondé par la Société et ainsi désigné par elle pour honorer la mémoire du chevalier Wicar qui lui a légué l'admirable collection de dessins qui porte son nom.

La Société n'impose aucun programme pour l'obtention du prix. Elle se réserve de le décerner, en dehors de tout concours, à l'œuvre la plus remarquable qui lui sera signalée, pourvu qu'elle rentre dans la catégorie générale des Arts.

La Société se réserve également de partager la somme de mille francs en prix d'inégale valeur.

Les concurrents devront remplir les conditions générales des Concours indiquées plus loin, de plus les travaux qu'ils présenteront ne devront pas avoir plus de deux ans de date.

PRIX DIVERS.

A DÉCERNER EN 1892.

La Société affecte une somme de cinq cents francs aux récompenses à décerner aux travaux scientifiques, littéraires, artistiques, qui lui seront présentés en dehors des Concours.

Elle n'impose aux concurrents aucun programme et se borne à leur signaler, comme actuelles ou méritant particulièrement l'attention, les questions suivantes :

SCIENCES.

— Faire l'étude historique d'une des théories principales de la physique.

— Recherches sur les accumulateurs électriques et leurs applications.

— Étude d'un des terrains sédimentaires du Nord de la France.

— Description géologique d'un des cantons du département.

— Étude anatomique ou zoologique d'un groupe des animaux de nos côtes. Comparaison de ces animaux avec les types paléontologiques du même groupe.

— Étude anatomique et embryogénique d'un groupe d'animaux terrestres ou d'eau douce.

— Étudier la flore fossile des sables d'Ostricourt.

LETTRES.

— Histoire d'un ou de plusieurs établissements civils ou religieux, — d'une institution judiciaire ou administrative, — d'une ou de plusieurs institutions charitables ou hospitalières, — d'une commune du département du Nord.

— Biographie d'un ou de plusieurs personnages célèbres du département du Nord.

(Les travaux qui précèdent ne devront traiter que de faits antérieurs à 1790).

— Biographie d'un savant du département du Nord.

— Étudier les droits des propriétaires, usufruitiers et usagers sur les eaux souterraines et superficielles contenues dans leurs propriétés, vis-à-vis des industriels, en tenant compte de la législation actuelle et des nécessités de l'industrie.

— Étude sur les associations ouvrières et particulièrement sur les syndicats professionnels et agricoles.

— Travail quelconque de linguistique indo-européenne, contenant des résultats nouveaux et rigoureusement établis.

— Étude phonétique et grammaticale du flamand d'une commune du Nord ou du Pas-de-Calais.

— De l'origine du patois de Lille et de ses rapports avec les langues étrangères et l'ancien français.

— Il pourra être décerné des médailles aux auteurs des meilleures pièces de vers qui seront présentées.

ARTS.

— Il pourra être décerné des médailles aux auteurs des meilleures œuvres de peinture, de sculpture, d'architecture, etc., d'art appliqué à l'industrie qui seront présentées.

(Les concurrents pourront, à défaut de l'objet, envoyer des dessins ou des photographies de leurs œuvres).

— Recueil de vues photographiques ou de dessins des monuments civils ou religieux et des maisons particulières intéressantes, antérieures au XIX^e siècle, d'une ville du département du Nord.

— Recueil de photographies de meubles, objets d'orfèvrerie, sculptures, vitraux, etc., conservés dans le département du Nord et établissant l'histoire de l'art industriel dans ledit département au XIX^e siècle.

— Il pourra être décerné des médailles aux auteurs d'œuvres musicales, telles que symphonie, ouverture, chœur avec ou sans accompagnement.

CONDITIONS GÉNÉRALES.

Les mémoires et travaux présentés pour les Concours ou pour les Prix divers, doivent être adressés, franc de port, **avant le 15 octobre, délai de rigueur**, au *Président de la Société des Sciences et des Arts, à la Mairie de Lille.*

Pourront concourir :

1^o Tous auteurs nés dans le département du Nord ou y demeurant ;

2^o Les auteurs de travaux, manuscrits, imprimés, œuvres d'art, etc., relatifs au département du Nord.

Chaque envoi devra être accompagné d'un pli contenant le nom, les prénoms et qualités des concurrents. Ce pli sera cacheté et portera une épigraphe, reproduite sur l'objet, si les concurrents désirent garder l'anonyme ; mais l'épigraphe sera suivie de la mention que l'auteur est né dans le département du Nord ou y demeure. Les plis cachetés ne seront ouverts que lorsque les travaux auront obtenu une récompense. Il ne sera rendu compte, en séance solennelle, què des travaux couronnés.

Pour augmenter la valeur des récompenses, la Société pourra publier dans ses Mémoires les travaux manuscrits qu'elle aura couronnés, elle pourra également acquérir les œuvres d'art qui seront soumises à son examen et dont le prix aura été indiqué par les concurrents.

Les conditions qui précèdent sont applicables aux Concours et aux Prix divers en tant qu'il n'y est point spécialement dérogé.

RECOMPENSES AUX CHAUFFEURS

DE L'ARRONDISSEMENT DE LILLE.

ÉCOLE DES CHAUFFEURS.

La Société remet chaque année, dans sa séance solennelle, aux élèves de l'École municipale des chauffeurs de la ville de Lille, les diplômes qui leur ont été décernés par un Jury spécial nommé par la Ville.

Elle y ajoute, pour les élèves les plus méritants, des médailles en argent et en bronze, accompagnées de primes le cas échéant.

Une somme de cent francs est affectée à ces récompenses.

FONDATION VICTOIRE PARNOT.

Par suite d'un legs de deux mille francs fait à la Société par M^{me} Victoire Parnot, veuve Kindt, il sera décerné une médaille d'argent et une prime de quatre-vingts francs au chauffeur d'un établissement industriel, le plus méritant parmi ceux que la Société sera appelée à récompenser.

Les demandes de récompenses doivent être adressées, franc de port, **avant le 15 Octobre, délai de rigueur**, par les propriétaires d'appareils à vapeur de l'arrondissement de Lille, *au Président de la Société des Sciences et des Arts, à la Mairie de Lille.*

RÉCOMPENSES AUX OCCUPEURS DE MAISONS

DE LA
COMPAGNIE IMMOBILIÈRE DE LILLE.

FONDATION HENRI VIOLETTE.

Chaque année, la Société remet, dans sa séance solennelle, au locataire le plus méritant, père d'une nombreuse famille, sage et honnête ouvrier, une prime de cent vingt francs, pour l'aider au paiement partiel de l'immeuble qu'il occupe et qu'il a déjà acquis en forte proportion.

Le lauréat est choisi par M. le Maire de Lille, sur une liste de présentation dressée par le Conseil d'administration de la Compagnie immobilière.

PRIX DE DEVOUEMENT ET DE VERTU.

La Société signale et récompense par des médailles, avec ou sans prime, les actions de haute moralité accomplies dans l'arrondissement de Lille.

FONDATION C. DELATTRE-PARNOT.

Par suite du don d'une somme de dix mille francs fait à la Société par M. Carlos Delattre-Parnot, de Lille, il sera décerné une médaille d'argent et un livret de caisse d'épargne d'une valeur égale au produit des intérêts, soit trois cent quarante francs, à une personne qui se sera signalée par ses actes de dévouement.

Les demandes de récompenses doivent être adressées, franc de port, **avant le 15 Octobre, délai de rigueur**, au *Président de la Société des Sciences et des Arts, à la Mairie de Lille.*

RÉCOMPENSES AUX SERVITEURS DE L'INDUSTRIE ET DE LA FAMILLE.

DE L'ARRONDISSEMENT DE LILLE.

La Société comprend sous cette dénomination les employés et ouvriers des maisons industrielles, les hommes et femmes de confiance.

Chaque année, elle décerne, en séance solennelle, des récompenses à ceux d'entre eux qui sont munis d'un certificat de plus de trente années de bons services, sans interruption, chez le même patron ou maître, joints à une conduite irréprochable.

Ces récompenses consistent en :

Médailles de vermeil ;

Médailles d'argent grand module ;

Médailles d'argent petit module avec une prime de vingt francs.

Diplômes de rappels de médaille. Les rappels de médaille décernée ne sont accordés que dix ans au moins après l'obtention de la récompense.

Les demandes de récompenses doivent être faites, sur papier libre, par les patrons ou les maîtres, en indiquant quelle est la récompense sollicitée. Elles mentionneront :

Le nom et les prénoms du candidat ;

Son âge constaté par un apert de l'acte de naissance ;

La date de son entrée dans la maison ;

Les titres spéciaux qui le recommandent à la Société.

Par un simple rappel du maître ou du patron la candidature sera maintenue chaque année.

FONDATIIONS PERPÉTUELLES (1).

Fondation Léonard DANEL, de Lille,	six médailles.
» AGACHE-KUHLMANN, de Lille,	une médaille.
» CATEL-BÉGHIN, de Lille,	—
» CRESPEL et DESCAMPS. V ^{re} C. CRESPEL et fils de Lille,	une médaille.
» Ernest DESCAMPS, de Lille,	—
» M ^{me} J. DE VICQ DE MONTDHIVER, de Lille,	—
» E. DUPONT-FONTAINE, de la Madeleine-lez- Lille,	une médaille.
» Ernest-Henri LOYER, de Lille,	—
» LAUWICK et GALLANT, de Comines,	—
» POUILLIER-LONGHAYE, de Lille,	—
» QUARRÉ-REYBOURBON, de Lille,	—
» J. SCRIVE, de Lille,	—
» A. SCRIVE-WALLAERT, de Lille,	—
» TIBERGHIEU frères, de Tourcoing,	—
» WALLAERT frères, de Lille,	—
» J. WATRELOT-LADEN, H. WATRELOT- LELONG, de Lille,	une médaille.

FONDATIIONS DE DIX ANS.

Fondation D ^r CAZENEUVE, de Lille (1886-1895),	une méd.
» DUVILLIER-MOTTE et fils, de Tourcoing (1888-1897),	une médaille.

(1) Sont fondateurs à perpétuité d'une médaille, les personnes donnant mille francs, une fois versés.

Sont fondateurs pour dix ans, les personnes donnant trois cents francs, une fois versés.

Sont fondateurs pour cinq ans, les personnes donnant cent cinquante francs, une fois versés.

Fondation MOTTE-CORDONNIER, d'Armentières (1890-1899). une médaille.
» TOULEMONDE - DESTOMBE, de Roubaix (1891-1900), une médaille.

FONDATION DE CINQ ANS.

Fondation Famille REQUILLART-SCRÉPEL, de Roubaix (1888-1892), une médaille.

PRIX DE LA SOCIÉTÉ.

En outre des vingt-six médailles des fondations mentionnées ci-dessus et de celles qu'elle recevrait en 1892, la Société pourra décerner vingt-quatre autres médailles avec ou sans prime, soit au total pour une somme de quinze cents francs.

Les demandes et pièces doivent être adressées, franc de port, **avant le 15 Octobre, délai de rigueur**, au *Président de la Société des Sciences et des Arts, à la Mairie de Lille.*

Le Secrétaire-Général,
Th. BARROIS.

Le Président,
D^r WANNEBROUCQ.

OEUVRE PIE WICAR

SOCIÉTÉ DES SCIENCES, DE L'AGRICULTURE ET DES ARTS DE LILLE.

CONCOURS A OUVRIR

POUR LA

COLLATION DE PENSIONS FONDÉES PAR LE CHEVALIER WICAR

EN FAVEUR D'ARTISTES LILLOIS A ENVOYER A ROME.

Les bourses fondées par le chevalier Wicar donnent droit, pendant quatre années consécutives, à une pension de 1,600 fr. par an et à un logement à Rome. — En outre, le Conseil municipal de Lille accorde, à titre de supplément à la pension, un subside annuel de 800 fr. et une indemnité de route fixée à 300 fr.

Des Concours ont été ouverts, en 1891, pour la collation des bourses.

Ont été nommés :

MM. Maurice LECOCQ (section de peinture), { 1^{er} janvier 1892
Lucien SARAZIN (section d'architecture), { au 31 décembre 1895

CONDITIONS POUR L'OBTENTION DE LA PENSION.

« Les candidats devront fournir :

» 1° L'extrait de leur acte de naissance pour prouver qu'ils sont nés à Lille, et qu'ils ont moins de trente et un ans au moment de l'ouverture du concours.

» 2° Un certificat de moralité et de bonne conduite délivré par les professeurs ou par les commissions des Écoles d'où sortent les candidats.

» 3° Présenter une composition exécutée par eux :

Pour la peinture. — Un tableau ;

Pour la sculpture. — Un bas-relief ou une statue ;

Et pour l'architecture. — Un projet rendu. »

ÉPREUVES EXIGÉES POUR LES CONCOURS.

« *Pour la peinture* : Exécuter dans un délai déterminé par le
» Jury :

1° Un dessin d'après l'antique ;

2° Une tête d'expression peinte ;

3° Une figure peinte d'après nature ;

4° Une esquisse peinte sur un sujet donné.

» Le candidat sera en outre examiné sur l'anatomie et la perspective.

» *Pour la sculpture* : Exécuter dans un délai déterminé par le
» Jury :

1° Un dessin d'après l'antique ;

2° Une tête d'expression modelée ;

3° Une figure modelée d'après nature ;

4° Une esquisse modelée sur un sujet donné.

» Le candidat subira un examen sur l'anatomie, les principes de la géométrie relatifs à la mise au point et sur les éléments de la perspective.

» *Pour l'architecture* : Exécuter dans un délai déterminé par le
» Jury :

1° Une esquisse sur un programme donné ;

2° Une épure de géométrie descriptive sur programme proposé ;

3° Un dessin d'ornement et de figure.

» Plus un examen oral sur les mathématiques, la perspective et
» la construction. »

TRAVAUX ANNUELS DES PENSIONNAIRES.

Après une année de séjour à Rome, le 15 février, le pensionnaire devra adresser à M. le Maire de Lille les travaux qui lui sont demandés par le règlement.

A leur arrivée, ces travaux seront exposés momentanément dans les musées de la Ville.

La Société des Sciences nommera alors une Commission pour les examiner et en faire un rapport ; lequel rapport sera envoyé à M. le Maire de Lille et au pensionnaire dont on aura examiné les œuvres.

PEINTRE.

Le pensionnaire peintre sera tenu, pendant son séjour en Italie d'exécuter :

- 1^{re} année. — Une figure peinte d'après nature ;
Un dessin très étudié, d'après une peinture des grands maîtres ;
Un dessin d'après l'antique ;
Une esquisse peinte, de sa composition ;
- 2^e année. — Une figure peinte d'après nature ;
Une esquisse peinte, de sa composition ;
Plusieurs compositions dessinées ;
Des études peintes de ruines et de paysages d'après nature.
- 3^e année. — D'après les grands maîtres :
Une copie à l'huile d'un tableau, d'une fresque ou fragment de fresque ;
Un grand dessin très étudié (carton) ;
Plusieurs dessins de petite dimension.
(Ces copies d'après les maîtres et dont il est parlé ci-dessus, appartiennent à la ville de Lille, qui les placera, si elle le juge convenable, dans ses Musées).

- 4^e *année*. — Un tableau de sa composition.
(Ce tableau est la propriété du pensionnaire et sera présenté, à son arrivée en France, au Jury d'admission de l'Exposition de Paris).

SCULPTEUR.

Le pensionnaire sculpteur doit exécuter, pendant son séjour en Italie :

- 1^{re} *année*. — Une figure en bas-relief d'après nature ;
Une copie réduite d'un bas-relief de la Renaissance et des fragments de la grandeur de l'original ;
Une copie réduite d'un bas-relief antique ;
Une composition en bas-relief (esquisse).
- 2^e *année*. — Une tête d'expression en bas-relief, de sa composition ;
Quelques copies d'ornements d'après les sculpteurs antiques, du Moyen-Age et de la Renaissance, en dessin et en bas-relief.
- 3^e *année*. — Un buste de sa composition ;
Une figure ronde-bosse (grandeur demi-nature) ;
Un bas-relief de sa composition.
(Les études dont il est parlé ci-dessus deviennent la propriété de la ville de Lille, qui les placera, si elle le juge convenable, dans ses Musées).
- 4^e *année*. — Modèle d'une figure, de sa composition ;
Une esquisse terminée d'un groupe en ronde-bosse.
(Ces deux sujets sont la propriété du pensionnaire et seront présentés, à son arrivée en France, au Jury d'admission de l'Exposition de Paris).

ARCHITECTE.

Le pensionnaire architecte sera tenu d'exécuter, pendant son séjour en Italie :

- 1^{re} et 2^e *année*. — Études sur les monuments antiques, du Moyen-Age et de la Renaissance.

3^e année. — Études sur la décoration intérieure des édifices : menuiserie, serrurerie, marbres, bronzes, mosaïques, etc., d'après les monuments antiques, du Moyen-Âge et de la Renaissance.

(Ces dessins restent la propriété de la ville de Lille, qui les placera, si elle le juge convenable, dans ses Musées. La dimension du papier de ces dessins n'excèdera pas 0^m70, sur 0^m54).

4^e année. — Projet de monument, de sa composition, et conforme aux usages de la France.

(Ce projet reste la propriété du pensionnaire et sera présenté, à son arrivée en France, au jury d'admission de l'Exposition de Paris).

LISTE DES MEMBRES
DE LA
SOCIÉTÉ DES SCIENCES, DE L'AGRICULTURE
ET DES ARTS DE LILLE.

ANCIENS PRÉSIDENTS DE LA SOCIÉTÉ.

MM.	MM.
1802 BECQUET DE MEGILLE.	1818 SACHON.
1803 BECQUET DE MEGILLE.	1819 ALAVOINE. — CHARPENTIER.
1804 MALUS. — SACHON.	1820 LAFUITE. — VAIDY.
1805 SACHON.	1821 VAIDY. — SACHON.
1806 BOTTIN.	1822 SACHON. — VAIDY.
1807 BOTTIN.	1823 SACHON.
1808 LEFEBVRE.	1824 VAIDY.
1809 LEFEBVRE.	1825 VAIDY.
1810 BOTTIN.	1826 DUBAMEL.
1811 BOTTIN.	1827 MACQUART.
1812 BOTTIN.	1828 FÉE.
1813 BOTTIN.	1829 VAIDY.
1814 BOTTIN.	1830 GUILLOT.
1815 BOTTIN.	1831 LONGER. — BAILLY.
1816 ALAVOINE.	1832 FÉE. — LESTIBOUDOIS, Th.
1817 ALAVOINE.	1833 MACQUART.

MM.	MM.
1834 DESMAZIÈRES.	1863 CHON.
1835 BAILLY.	1864 VIOLETTE, Henri.
1836 KUHLMANN.	1865 DE MELUN.
1837 LE GLAY.	1866 GIRARDIN.
1838 LESTIBOUDOIS, Th.	1867 BENVIGNAT.
1839 DAVAINÉ.	1868 GUIRAUDET.
1840 KUHLMANN.	1869 CHON.
1841 MACQUART.	1870 MENCHE DE LOISNE.
1842 DOURLEN.	1871 BLANQUART-EVRARD
1843 LEGRAND.	1872 CORENWINDER.
1844 DE CONTENCIN.	1873 KUHLMANN.
1845 LE GLAY.	1874 CHON.
1846 LESTIBOUDOIS, Th.	1875 VIOLETTE, Charles.
1847 MACQUART.	1876 VAN HENDE.
1848 LOISET.	1877 MEUREIN.
1849 CAZENEUVE.	1878 LAVAINNE.
1850 MILLON.	1879 PARISÉ.
1851 LEGRAND.	1880 HOUDOY.
1852 BAILLY.	1881 GOSSELET.
1853 LE GLAY.	1882 DELIGNE.
1854 MACQUART.	1883 TERQUEM.
1855 VIOLETTE, Henri.	1884 COLAS.
1856 CHON.	1885 DE NORGUET.
1857 PASTEUR.	1886 VANDENBERGH.
1858 VIOLETTE, Henri.	1887 L. HALLEZ.
1859 KUHLMANN.	1888 DEHAISNES.
1860 GIRARDIN.	1889 SOUILLART.
1861 DE COUSSERMAKER.	1890 HOUZÉ DE L'AULNOIT.
1862 LAMY.	1891 WANNEBROUCQ.

BUREAU POUR 1892.

<i>Président</i>	MM. HERLIN.
<i>Vice-Président</i>	L. DANÉL.
<i>Secrétaire-Général</i>	TH. BARROIS.
<i>Secrétaire de correspondance</i> ...	DAMIEN.
<i>Trésorier</i>	MARTEAU.
<i>Bibliothécaire-Archiviste</i>	RIGAUX.

Membres au 1^{er} Janvier 1892.

MEMBRES HONORAIRES.

- LE GÉNÉRAL commandant le 1^{er} corps d'armée, rue Négrier.
LE PRÉFET du département du Nord, à la Préfecture.
LE MAIRE de la ville de Lille, à l'Hôtel-de-Ville.
MM. CAZENEUVE (Valentin) (O. ✽), doyen honoraire de la Faculté de Médecine, rue des Ponts-de-Comines, 26.
CHON (François), ✽, rue du Palais-de-Justice, 5.
GARREAU (Lazare), ✽, professeur honoraire à la Faculté de Médecine, rue Brûle-Maison, 44.
LAVAINNE (Ferdinand), ✽, directeur du Conservatoire, rue des Fossés, 13.
VIOLETTE (Charles), ✽, doyen honoraire de la Faculté des Sciences, rue Patou, 43.

MEMBRES DE DROIT.

- M. LE RECTEUR de l'Académie.
M. L'INSPECTEUR d'Académie en résidence à Lille.

MEMBRES TITULAIRES.

- | | Date de l'admission. | MM. |
|---|----------------------|--|
| 1 | 1849. | DELIGNE (Jules), rue de la Barre, 38. — Littérature. |
| 2 | 1860. | VAN HENDE (Edouard), conservateur des musées des médailles et d'ethnographie, rue Masséna, 50. — Numismatique. |
| 3 | 1861. | HOUZÉ DE L'AULNOIT (Aimé), avocat, rue Royale, 61. — Jurisprudence, Beaux-Arts. |
| 4 | 1862. | DE NORQUET (Anatole), rue de Jemmapes, 61. — Histoire naturelle. |
| 5 | — | LETHIERRY (Lucien), rue Blanche, 46. — Entomologie. |

- | Date de l'admission. | MM. |
|----------------------|--|
| 6 | 1863. VANDENBERGH (Emile), architecte, boulevard de la Liberté, 46. — Architecture. |
| 7 | — LEURIDAN (Théodore), archiviste de la ville de Roubaix. — Histoire. |
| 8 | 1865. GOSSELET (Jules), ✱, professeur à la Faculté des Sciences, rue d'Antin, 18. — Géologie. |
| 9 | 1867. SCRIVE (Auguste), rue Royale, 130. — Economie politique. |
| 10 | 1872. DEHAISNES (Mgr), archiviste honoraire du département, boulevard Vauban, 94. — Histoire, Paléographie. |
| 11 | 1873. KOLB (Jules), ✱, ingénieur, rue des Canonniers, 10. — Chimie. |
| 12 | 1875. RIGAUX (Henri), archiviste de la ville de Lille, rue Parrayon, 20. — Archéologie, Histoire. |
| 13 | 1876. SOUILLART, ✱, professeur à la Faculté des Sciences, rue Fontaine-del-Saulx, 20. — Mathématiques. |
| 14 | — VERLY (Hippolyte), ✱, rue Solférino, 7. — Littérature. |
| 15 | 1877. WANNEDROUCQ, ✱, ancien doyen de la Faculté de Médecine, rue Jacquemars-Giélée, 25. — Médecine. |
| 16 | — MARTEAU (Charles), ✱, architecte du département, rue Masurel, 13. — Architecture. |
| 17 | 1878. BARROIS (Charles), ✱, professeur à la Faculté des Sciences, rue Rousselle, 37. — Géologie. |
| 18 | 1879. FAUCHER (Léon), (O. ✱), directeur des poudres et salpêtres, cour des Bourloires. — Génie civil. |
| 19 | 1880. HALLEZ (Paul), professeur à la Faculté des Sciences, rue de Valmy, 9. — Histoire naturelle. |
| 20 | 1881. DARCO (Albert), professeur aux Ecoles académiques, rue François Baes, 16. — Sculpture. |
| 21 | — BARROIS (Jules), directeur du laboratoire de Villefranche. — Histoire naturelle. |
| | — CORNUT (Ernest), (O. ✱), ingénieur en chef de l'Association des propriétaires d'appareils à vapeur, rue Patou, 18.— Génie civil. |

- | Date de l'admission. | MM. |
|----------------------|--|
| 23 | 1881. DESROUSSEAUX (Alexandre), ✱, chansonnier, rue Jacquemars-Giélée, 48. — Littérature. |
| 24 | 1882. OZENFANT (Auguste), conservateur des musées d'archéologie et des arts décoratifs, rue des Jardins, 8. — Beaux-Arts, Archéologie. |
| 25 | 1883. PETIT (Delphin), boulevard Vauban, 123. — Photographie d'art. |
| 26 | — FOLET (Henri), doyen de la Faculté de Médecine, boulevard de la Liberté, 76. — Médecine. |
| 27 | — DAMIEN (B. C.), professeur à la Faculté des Sciences, rue Brûle-Maison, 74. — Physique. |
| 28 | — HERLIN (Auguste), ✱, conservateur du musée de peinture, rue d'Angleterre, 39. — Peinture. |
| 29 | 1884. MONGY (Alfred), directeur des travaux municipaux de la ville de Lille, rue Gambetta, 50 ^{bis} . — Génie civil. |
| 30 | — AGACHE-KUHLMANN (Édouard), ✱, rue de Tenremonde, 18. — Industrie. |
| 31 | — DUBAR (Gustave), ✱, rue de Pas, 9. — Économie politique. |
| 32 | — FINOT (Jules), archiviste du département, rue du Pont-Neuf, 1. — Histoire, Paléographie. |
| 33 | 1885. DANEL (Léonard), (O. ✱), imprimeur, rue Royale, 85. — Industrie. |
| 34 | 1886. CAZENEUVE (Albert), avocat, rue Bonte-Pollet, 3. — Agronomie. |
| 35 | — DUBAR (Louis), professeur à la Faculté de Médecine, rue de Tournai, 84. — Médecine. |
| 36 | — BARROIS (Théodore), professeur à la Faculté de Médecine, rue Solférino, 220. — Histoire naturelle. |
| 37 | — GOGUEL (Paul), professeur à l'Institut industriel, rue des Fossés, 28. — Filature et tissage. |
| 38 | — QUARRÉ-REYBOURBON (Louis), boulevard de la Liberté, 70. — Bibliographie. |

- | Date de l'admission. | MM. |
|----------------------|--|
| 39 1887. | GRUSON (Henri), ✱, ingénieur en chef du département, rue de Fleurus, 32. — Ponts-et-Chaussées. |
| 40 — | MOY (Léon), ✱, doyen de la Faculté des Lettres, rue Caudmartin, 27. — Littérature. |
| 41 — | DENNEULIN (Jules), artiste peintre, rue St-Firmin, 7. — Peinture. |
| 42 1889. | DEMARTRES (Léon), doyen de la Faculté des Sciences, rue d'Antin, 43. — Mathématiques. |
| 43 — | DRUMBL (Étienne), ✱, doyen de la Faculté de Droit, rue Nationale, 119. — Jurisprudence. |
| 44 — | MOURCOU (Auguste), architecte, rue Manuel, 103. — Architecture. |
| 45 1890. | FAURE (Henri), rue des Postes, 88. — Beaux-Arts. |
| 46 — | SCRIVE (Jules), rue Gambetta, 292. — Industrie. |
| 47 — | SOUBEIRAN (Alfred), ingénieur des mines, rue de Bruxelles, 4. — Mines. |
| 48 — | LEROY (Alphonse), professeur aux Écoles académiques, rue du Lombard, 2. — Gravure. |
| 49 — | LECOCQ (Frédéric), professeur au Conservatoire, rue Ratisbonne, 35. — Musique. |

MEMBRES ASSOCIÉS.

MM.

- ⁽¹⁾ BOUSSINESQ (Valentin-Joseph), ✱, membre de l'Institut, rue Claude Bernard, 75, Paris.
- BRETON (Jules), (C. ✱), artiste peintre, Courrières (Pas-de-Calais). Correspondant du 5 décembre 1862.
- CATALAN (Eugène), professeur à l'Université de Liège, rue Nysten, 11, Liège (1852).
- DURAN (Carolus), (O. ✱), artiste peintre, passage Stanislas, 11, Paris.
- FRANCK (Adolphe), ✱, membre de l'Institut, rue de Boulogne, 32, Paris. Correspondant du 11 juillet 1856.

(1) Les noms précédés d'un astérisque désignent les membres qui ont été résidents.

MM.

- 7 GEVAERT (François-Auguste), ✱, compositeur de musique, directeur du Conservatoire de Bruxelles.
- 8 D'HERVEY SAINT-DENIS (marquis), membre de l'Institut, professeur de littérature chinoise au Collège de France, avenue Bosquet, 9, Paris.
- 9 LACAZE-DUTHIERS (F.-J.-H.), ✱, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des Sciences de Paris, rue Vieille-Estrapade, 7, Paris. Correspondant du 23 novembre 1860.
- 10 LARREY (baron Hippolyte), (G. O. ✱), membre de l'Institut, docteur en médecine, inspecteur du service de santé des armées, membre de l'Académie de médecine, rue de Lille, 91, Paris. Correspondant du 7 juin 1839.
- 11 LEFORT, membre de l'Académie de médecine, rue de la Victoire, 96, Paris. Correspondant du 20 février 1874.
- 12 NADAUD (Gustave), ✱, homme de lettres, chaussée de la Muette, 8, Paris. Correspondant du 20 février 1863.
- 13 * PASTEUR (Louis), (G. C. ✱), membre de l'Institut, professeur de chimie à la Faculté des Sciences, rue d'Ulm, 45, Paris. Correspondant du 7 novembre 1857.
- 14 THOMAS (Ambroise), (G. O. ✱), membre de l'Institut, compositeur de musique, directeur du Conservatoire, Paris.

MEMBRES CORRESPONDANTS.

MM.

- 1 *AGACHE (Alfred), artiste peintre, Paris
- 2 BACKER (Louis DE), ✱, homme de lettres, Nordpeene (Nord) (1853).
- 3 BILLET (Charles), médecin-major au 90^e régiment d'infanterie, Châteauroux (Indre) (1873).
- 4 *BOIRE (Emile), ingénieur civil, rue de Madrid, 24, Paris (1880).

MM.

- 5 *BOLLAERT (Edouard), ✱, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, directeur des houillères de Lens (Pas-de-Calais) (1856).
- 6 BONVARLET (Alexandre), homme de lettres, Dunkerque (Nord) (1863).
- 7 Bos (Henri), ✱, inspecteur d'Académie pour le département de la Seine, avenue Victoria, 9, Paris (1862).
- 8 BRAME (Charles), docteur en médecine, rue Monge, 111, Paris (1857).
- 9 CAMBAY (Charles), O. ✱, ancien médecin principal de 1^{re} classe, rue Satory, 34, Versailles (Seine-et-Oise) (1840).
- 10 *CASATI (Charles), conseiller à la Cour, rue Martignac, 12, Paris (1880).
- 11 CHARET DE LA FRÉMOIRE (François), ✱, ingénieur en chef honoraire des Ponts et Chaussées, rue du général Foy, 27, Paris (1854).
- 12 *CHARIÉ-MARSAINES (O. ✱), inspecteur général des Ponts et Chaussées, en retraite, rue de Grenelle-St-Germain, 22, Paris (1856).
- 13 *CHASLES (Émile), ✱, inspecteur d'Académie, passage Sainte-Marie, 2 ter, Paris (1856).
- 14 CRAUCK (Gustave), ✱, statuaire, rue Vaugirard, 114, Paris (1871).
- 15 DANCOISNE (Louis), numismate, Hénin-Liétard (Pas-de-Calais) (1856).
- 16 *DARESTE DE LA CHAVANNE (Camille), directeur du laboratoire de tératologie à l'École pratique des hautes études, rue de Fleurus, 37 bis, Paris (1873).
- 17 *DÉPRET (Louis), littérateur, rue Tronchet, 31, Paris (1884).
- 18 DE SCHODT (Alphonse), numismate, directeur général de l'Enregistrement et des Domaines, rue de Londres, 15, Ixelles-Bruxelles (Belgique) (1878).

MM.

- 19 D'HENRY (Louis), ingénieur-chimiste, boulevard de Port-Royal, 6, Paris (1869).
- 20 * DONIOL (A.), (O. ✱), inspecteur général des Ponts et Chaussées, rue de Berri, 8, Paris (1886).
- 21 DUVILLIER (Édouard), professeur de chimie à l'École des Sciences d'Alger (1880).
- 22 * ESCHENAUER (Auguste), pasteur de l'Église réformée, boulevard St-Germain, 149, Paris (1864).
- 23 * FLAMANT (Alfred), ✱, ingénieur en chef du canal du Nord, avenue de Villiers, 76, Paris.
- 24 * FROSSARD (Charles), pasteur de l'Église réformée, rue de Boulogne, 14, Paris (1859).
- 25 GAUTIER (Albert), artiste peintre, Pierre Blanche, par Châteauneuf-sur-Loire (Loiret), (1883).
- 26 * GIARD, professeur à l'École normale, boulevard Saint-Germain, 181, Paris, (1887).
- 27 GIRY (Arthur), archiviste paléographe, secrétaire et professeur suppléant à l'École des Chartes, rue Monge, 23, Paris.
- 28 * GRIPON (Émile), ✱, professeur de physique à la Faculté des Sciences de Rennes (Ille-et-Vilaine) (1868).
- 29 * HANRIOT (Théodore), ✱, professeur de Faculté honoraire, Joppécourt, par Xivry-le-Franc (Meurthe-et-Moselle) (1873).
- 30 * HENRY (Victor), professeur à la Sorbonne, rue N.-D.-des-Champs, 105, Paris (1889).
- 31 HEYFELDER, chirurgien militaire, à Saint-Pétersbourg (1871).
- 32 * HINSTIN (Gustave), professeur à la Faculté des Lettres de Dijon (1863).
- 33 JARDIN (Antoine), docteur en médecine, à Connaux (Gard) (1865).
- 34 JOUVIN (Jean-Pierre), ✱, pharmacien en chef de la Marine, Roche-fort (1862).

MM.

- 35 LACHEZ (Théodore), architecte, rue Lafayette, 113, Paris (1872).
- 36 LAMBERT (Guillaume), ingénieur des mines, professeur à l'Université de Louvain (Belgique) (1851).
- 37 LE JOLIS, botaniste, Cherbourg (Manche) (1855).
- 38 LELOIR (Henri), ✱, docteur en médecine (1883).
- 39 LEMAIRE (Hector), statuaire, rue Denfert-Rochereau, 77, Paris (1887).
- 40 MALAISE, professeur à l'Institut agricole de l'État, Gembloux (Belgique) (1870).
- 41 * MAMET, docteur ès-lettres, ancien membre de l'école française d'Athènes, St-Omer (Pas-de-Calais) (1888).
- 42 MARCHAND (Eugène), chimiste, ancien pharmacien, Fécamp (Seine-Inférieure) (1859).
- 43 MARTIN SAINT-ANGE, ✱, docteur en médecine, quai Voltaire, 33, Paris.
- 44 * MASQUELEZ (O. ✱), ingénieur en chef des Ponts et Chaussées en retraite, Guéret (Creuse) (1883).
- 45 MASURE (Félix), ✱, agronome, rue de la Grenouillère, 3, Orléans (Loiret).
- 46 * MATROT (Adolphe), ✱, ingénieur des mines, chef de l'exploitation des chemins de fer de l'État, Tours (Indre-et-Loire) (1878).
- 47 * MENCHE DE LOISNE (Henri), ✱, inspecteur général des Ponts et Chaussées, Paris (1873).
- 48 * MEUGY (Jules), ✱, inspecteur-général honoraire des mines, rue Madame, 77, Paris (1852).
- 49 MEULEMANS (Auguste), directeur du *Moniteur des Consuls*, rue de Lafayette, 1, Paris (1869).
- 50 * MORAT (Pierre), professeur à la Faculté de Médecine de Lyon (1883).
- 51 * MOSSOT (Émile), professeur au lycée Condorcet, rue de Verneuil, 20, Paris (1865).

MM.

- 52 MORTZ (Victor), ✱, peintre d'histoire, Bièvre (Seine-et-Oise) (1862).
- 53 NEGRI (Christoforo), Ministre plénipotentiaire, président-fondateur de la Société de géographie du royaume d'Italie, rue St-François-de-Paule, 11, Turin (1865).
- 54 NÈVE (Félix), professeur de langues orientales à l'Université de Louvain (Belgique) (1856).
- 55 OFFRET (Jules), professeur de physique au lycée de Douai (Nord) (1881).
- 56 *OLRY (A.), ✱, directeur de l'École des Mines de St-Étienne (1885).
- 57 PEROCHE (Jules), ✱, directeur honoraire des contributions indirectes, (1888).
- 58 *PORTELETTE (Constant), professeur en retraite, boulevard Pereire, 178, Paris (1861).
- 59 PUTON (Auguste), docteur en médecine, entomologiste, Remiremont (Vosges), (1872).
- 60 *RAILLARD (Charles), O. ✱, inspecteur général des Ponts et Chaussées, en retraite, rue Fénelon, 7, Paris.
- 61 *RENOUARD (Alfred), ingénieur civil, Paris.
- 62 RESBECQ (comte DE FONTAINE DE), ✱, ancien sous-directeur au ministère de l'Instruction publique, passage Stanislas, 3, Paris (1873).
- 63 *RICHAUD (Louis), proviseur au lycée de Cahors (1864).
- 64 *RODET (Léon), ingénieur des Manufactures de l'Etat, rue de la Collégiale, 1, Paris (1860).
- 65 ROHART (François), chimiste, rue Laffite, 7, Neuilly (Seine) (1861)
- 66 RONDOT (Natalis), ✱, Chamblon, près d'Yverdon (Suisse) (1858).
- 67 ROSNY (Léon DE), professeur à l'École nationale des langues orientales, avenue Duquesne, 47, Paris (1859).
- 68 SAINT-LOUP (Louis), doyen de la Faculté des Sciences de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) (1859).
- 69 TESTELIN (E.), Laeken (Belgique), (1883).

MM.

- 70 VAILLANT (V. J.), archéologue, 12, rue Tour-Notre-Dame, Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais) (1888).
- 71 WARLOMONT (Evariste), ✱, docteur en médecine, directeur de l'*Institut ophthalmique du Brabant*, avenue de la Toison-d'Or, 74, Bruxelles (Belgique) (1860).



TABLEAU INDICATEUR

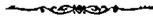
DES

JOURS DE SÉANCE.

Les Séances ordinaires se tiennent les 1^{er} et 3^{me} VENDREDIS,
à 7 heures et demie du soir.

ANNÉE 1892.									
Janvier	Février,	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Octobre	Novembre	Décembre
0	5	4	1	6	3	1	7	4	2
15	19	18	15	20	17	15	21	18	16

Séance solennelle le 18 Décembre.



J. Imp. L. Garat.

LILLE, IMPRIMERIE A. DANIEL.